

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de L'enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Abderrahmane Mira – Bejaïa
Faculté Des Sciences économiques, commerciales et de gestion



Mémoire de Fin de Cycle

En vu de l'obtention du diplôme de
Master en Science de Gestion
Option Entrepreneuriat

Thème

La Dynamique entrepreneuriale

Cas : cas de Bejaia

Réalisé par :

M^{elle} kali Meriem

M^{elle} Maibeche Zahoua

Encadré par :

M^{me} Hamitouche

- **Encadrant :** M^{me} Hamitouche

Juin 2022

Remerciements

En tout premier lieu, on remercie le bon dieu, tout puissant, de nous avoir donné la force pour survivre, ainsi que l'audace pour dépasser toutes les difficultés.

*Notre plus grande gratitude va à notre encadrant **Madame Hamitouche**, pour sa disponibilité permanente, la confiance qu'elle nous a accordée, et ses précieux conseils qui nous ont permis de mener à bien ce travail.*

Nos remerciements s'adressent à tous nos enseignants de la faculté des sciences économiques, des sciences de gestion et des sciences commerciales, pour tous leurs encouragements.

Nous remercions le directeur de la direction des PME de la wilaya de Bejaia, ainsi que l'ensemble des accompagnateurs qui nous ont Aidés durant notre stage et qui nous ont permis d'acquérir une riche expérience.

Enfin, une pensée toute particulière à nos parents et nos famille pour leur soutien et l'intérêt que chacun a porté pour nos travail. Merci de votre soutien, vos encouragements et votre présence tout au long de nos cursus.

Zahoua et Mériem

***Au mon dieu le clément et le miséricordieux louange à
ALLAH le tout puissant***

*A la mémoire de mes chères grand-mère yema Khoukha, yema
koukou et mon grand père mouloud puisse dieu tout puissant,
assurer le repos de votre âmes par sa sainte miséricorde*

A la mémoire de mes deux oncle Mana et salah

*A mes chers parents, pour tous leurs sacrifices, leur amour, leur
tendresse, leur soutien et leurs prières tout au long de ma vie*

*A mes chères sœurs Kenza, Yasmine et cher frère Amine pour
leurs encouragements permanant et leur soutien*

*A ma très chère famille, mes oncles Redouane et Nadjim et leur
femmes*

Mes tontes Nacera, khadidja, sihem , djida , djawida et djida

A toute la famille Kali

*A ma chère copine Manel dont je lui souhaite une vie plein de joie
avec son chéri*

A mes chers cousins et cousines

A ma binôme Zahoua

mériem

DEDICACES

Je dédie ce modeste travail

À mes chers parents

À la mémoire de mon frère Hamid

Le soutien de mes amis m'a permis de traverser quelques moments difficiles, je remercie donc : Amel, Lamia, Yousra, et ma binôme Meriem.

À tous ceux qui m'ont aidé durant ma vie universitaire

ZAHOUA

Bibliographie

Ouvrages :

1. **Bizaguet A**, « Les petites et moyennes entreprises, que sais-je ? », édition PUF, Paris, 1993.
2. **CAPRON. H**, « Entrepreneuriat et création d'entreprises, facteurs déterminants de l'esprit d'entreprise », édition de Boeck, Paris, 2009.
3. **CASSON.M**, « L'entrepreneur », édition Economica, Paris, 1991.
4. **COTE. M**, **HAFSI.T**, « Le management aujourd'hui, une perspective nord américaine », les presses de l'université LAVAL, ECONOMICA, 2000
5. **DRUCKER P**, « *Les entrepreneurs* », Editions Lattés, 1985,
6. **FAYOLLE. A**, « Le métier de créateur », Editions d'Organisation, Paris, 2003
7. **FAYOLLE A**, « Introduction à entrepreneuriat », Edition. Dunod, Paris, 2005.
8. **FAYOLLE A**, « Entrepreneuriat : apprendre à entreprendre », édition DUNOD, Paris, 2004
9. **GILDER.G**, « L'esprit d'entreprise », édition Fayard, Paris, 1985.
10. **HERNANDEZ. E-M**, « le processus entrepreneurial, vers un modèle stratégique d'entrepreneuriat », l'Harmattan, Paris, 1999
11. **HERNANDEZ. E-M**, « l'entrepreneuriat, approche théorique », l'Harmattan, France, 2001
12. **JANSSEN.F**, « Entreprendre : une introduction à l'entrepreneuriat », édition de Boeck, Paris, 2009
13. Bulletin des PME en Algerie
14. **SCHEID. J-C**, « Les grands auteurs en organisation », édition Dunod, Paris, 2ème édition, 2005
15. **TOUNÉS.A**, « L'intention entrepreneuriale, théorie et modèles », éd Sanabil Med SA, Paris, 2007
16. **VERIN H**, « *Entrepreneurs, entreprises : histoire d'une idée* », édition PUF, Paris, 1982.
17. **VERSTRAETE T**, « Histoire d'entreprendre : les réalités de l'entrepreneuriat », Editions EMS, 2000.

18. VERSTRAETE.T, SAPORTA.B, « Création d'entreprise et entrepreneuriat »,
édition
l'ADREG, 2006.
19. WACHEUX F, « Méthodes qualitatives et recherche en gestion
», Editions Economica, Paris, 1996.
20. WITTERWULGHE Robert, « la P.M.E : une entreprise humaine »,
Boeck université, Paris- Bruxelles, 1998
21. Les déterminants de l'entrepreneuriat sur la création d'entreprise
commune de Bejaia, mémoire de l'université de Bejaia, Juin 2018

CHAPITRE 2: Etat des lieux de l'entrepreneuriat en Algérie

Introduction

Depuis l'indépendance, l'Algérie est passé par deux types d'économie, tout d'abord, l'économie planifiée, au lendemain de l'indépendance jusqu'à l'ère du choc pétrolier de 1985. Ensuite, l'Etat algérien a choisi d'adopter l'économie de marché, jusqu'à nos jours. Le mode de création d'entreprise, le style de management et l'environnement des affaires ont été sévèrement affectés.

Dans ce contexte, depuis le passage à l'économie de marché, l'Etat déploie de plus en plus d'efforts pour soutenir la création d'entreprises. A ce titre, l'Algérie met en place de nombreux programmes de soutien et de mise à niveau des entreprises, afin d'améliorer leur compétitivité au niveau national et internationale.

Dans ce chapitre, nous passons en revue, dans la première section, on abordera l'émergence de la création d'entreprise en Algérie à travers trois périodes. Dans la deuxième section, nous présentons l'évolution de la création d'entreprise en chiffre. Enfin, dans la troisième section, nous mettons l'accent sur les différentes structures d'accompagnement de la création d'entreprise en Algérie.

SECTION 1 : Emergence de la création d'entreprise en Algérie

Nous relatons dans cette section, les principales phases de développement de la création d'entreprise en Algérie, ainsi que les principaux indicateurs de l'activité entrepreneuriale du pays. Par ailleurs, nous mettrons l'accent sur les principales structures d'accompagnement public dans le domaine de la création d'entreprise, et ce en nous référant l'ordonnance n° 62-2 du 17/01/1969.

L'Algérie a connu deux économies totalement différentes l'une de l'autre, particulièrement en matière de gestion et de création d'entreprise. La première est l'économie administrée, dans le cadre d'une politique de développement axée sur l'entreprise publique, l'entreprise privée est sévèrement contrôlée. La deuxième concerne l'économie de marché, dans le cadre de la nouvelle politique axée sur la promotion de l'entreprise privée.

1. 1. La période de l'économie planifiée : de l'indépendance jusqu'à 1990

L'économie planifiée est la première politique adoptée par l'Etat algérien. La structure économique était monopolisée par le secteur public ou l'Etat est le seul entrepreneur. Par ailleurs, toutes les mesures d'aide et de développement étaient au service des sociétés

CHAPITRE 2: Etat des lieux de l'entrepreneuriat en Algérie

nationales industrielles, pour servir de base à la politique d'industrialisation. Sous l'appellation d'entreprise publique, cette dernière puise son origine dans le droit administratif français dès l'indépendance, selon l'ordonnance n° 62-2 du 17/01/1969, qui complète la loi de finance de 1969. Ces entreprises étaient gérées par un directeur général nommé par décret présidentiel sur proposition du ministre de la tutelle. Elles se caractérisent par une propriété étatique de leurs biens et un mode de financement public.

Néanmoins, en 1982, l'Etat algérien accorde au secteur privé un rôle complémentaire avec un niveau d'investissement plafonné à 35 millions Francs, et limité dans les activités de transformation et distribution. Le secteur privé est promu à assumer un rôle complémentaire au secteur public, qui est Les promoteurs privés se sont dirigés vers les secteurs des services et du commerce. Cependant, ils le moteur de développement de l'économie algérienne à cette époque.

Les promoteurs privés se sont dirigés vers les secteurs des services et du commerce. Cependant, n'ont pas trouvé l'environnement favorable pour leur développement. En effet, la législation du travail et la fiscalité étaient très lourdes, et le commerce extérieur était fermé. Par ailleurs, le financement par les banques était plafonné à 30% du montant total de l'investissement et les montants investis ne doivent pas dépasser les 35 millions de dinars pour une société de responsabilité limitée(SARL), ainsi que l'interdiction de posséder plusieurs investissements par un seul entrepreneur.

Durant cette période, l'économie algérienne est essentiellement basée sur le secteur des hydrocarbures et fait face à un endettement très important suite au choc pétrolier en 1985.

Cet évènement pousse les pouvoirs publics à entamer plusieurs réformes économiques, notamment le programme d'ajustement structurel, adopté en concertation avec le FMI et la Banque Mondiale, ainsi que la restructuration des entreprises publiques. Dans ce contexte, la restructuration concerne le découpage de l'entreprise mère en des entités plus petites et plus spécialisés, avec comme principal objectif, une gestion plus transparente et décentralisée.

La restructuration des entreprises publiques se centre sur une déconnection entre la fonction de commercialisation, la fonction de production, ainsi que la répartition des nouvelles directions générales sur l'ensemble du territoire national, le nombre d'entreprises se multiplie à partir des même entités de base et les nouvelles entreprises créées ont pris des formes différentes, selon le secteur d'activité, la fonction économique, et la vocation territoriale.

CHAPITRE 2: Etat des lieux de l'entrepreneuriat en Algérie

A partir de 1988, les réformes de l'Etat se sont centrées sur l'autonomie des entreprises et la libération du commerce extérieur. Cependant, les entreprises nationales avaient comme principale mission la satisfaction du marché national. De ce fait, l'ouverture de l'économie nationale à l'exportation trouve le management de ces entreprises inadapté aux exigences de la compétitivité sur le marché national, les entreprises publiques se trouvent, alors, en concurrence direct avec les entreprises privées et face aux divers produits étrangers issus de l'importation.

Après presque vingt ans de prédominance du secteur publique, l'Etat accorde au secteur privé un rôle complémentaire dans certaines activités avec des niveaux d'investissements très limités. Ainsi, après avoir connue une étatisation des entreprises, accompagné d'une forte centralisation et bureaucratisation. L'Algérie entame une nouvelle ère avec l'économie de marché.

1. 2. Le passage de l'économie de marché : à partir des années 1990

Les années quatre-vingt-dix marquent le passage à l'économie de marché afin de stabiliser les équilibres macroéconomiques et financiers, suite à la crise d'endettement causé, par le choc pétrolier des années quatre-vingt. Le passage de l'Algérie à l'économie de marché, a été organisé sous la pression du Fond Monétaire International à travers un nouveau code législatif. Pour le rééchelonnement des dettes extérieures, accompagné d'un plan d'ajustement structurel. Ce nouveau cadre a été mis en place pour soutenir l'investissement privés et étranger.

Dans cette période, l'entrepreneuriat est considéré comme une alternative incontournable pour le développement économique. En effet, ceci s'est matérialisé par les dispositions de la loi 90-10 du 14 avril 1990. Relative à la Monnaie et le Crédit, et puis par des mesures plus incitative, comme l'institution des zones franches, les avantage à l'investissement dans le sud et la privatisation de nombreuses entreprises et compétitivités.

L'arrivée du privé a permis la création des petites et moyennes entreprises dont la valeur devient importante en matière de production et de création d'emploi. Ainsi, près de 75% des petites et moyennes entreprises recensées ont été créées après ce nouveau code.

Le code d'investissement, en question, représente la pierre angulaire de la volonté de l'Etat à l'ouverture de l'économie au secteur privé. Il s'articulait autour points suivantes :

- Le droit d'investir librement.
- L'égalité devant la loi des promoteurs nationaux privés ou étranger.

CHAPITRE 2: Etat des lieux de l'entrepreneuriat en Algérie

- L'investissement de l'Etat se limite à l'octroi d'incitations aux investissements.
- La création de l'Agence de la Promotion de Soutien et de Suivi des Investissements (APSI)
- L'allègement des formalités pour l'investissement en Algérie.

Cependant, cette liberté toute nouvelle, au bénéfice du secteur privé, coïncide avec une crise de liquidité sans précédent. En effet, les réserves en devise étaient inférieures à 2 milliards USD, le stock de la dette dépassait les 30 milliards USD et le ratio dette/exportation était à 70%. Ainsi, la jeune PME algérienne est née dans un environnement turbulent et fait face à une situation économique instable.

L'année 1995, reconnaît les premiers résultats en matière de stabilisation des grands équilibres financiers du pays, ainsi que la promulgation de deux ordonnances, l'une relative à la privatisation et l'autre relative à la gestion des capitaux marchands de l'Etat.

Ainsi, un nouvel environnement est créé et dicté par de nouvelles règles, de nouvelles bases et une nouvelle économie. Par ailleurs, la libéralisation de l'investissement privé est importante et impose la disparition de nombreuses entreprises publiques, dissoutes et rachetées par les nouveaux promoteurs et les nouveaux produits.

Aussi, suites aux nombreuses réformes, l'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ) a été créée et mise en place en 1996 dans le contexte de la promotion de l'emploi des jeunes en effet, la mission de l'Agence s'insère dans le cadre d'un accompagnement sous formes d'aide financière, ainsi qu'une orientation et un suivi des projets des jeunes algériens, jusqu'à leurs créations.

Le développement de l'investissement a été renforcé en 2001, avec la création de l'Agence National de Développement de l'Investissement (ANDI), afin de promouvoir les actions entrepreneuriales. Ainsi, la création d'entreprise a connu une évolution significative suites aux réformes engagées par l'Etat.

Selon Bouyacoub, « la dynamique de création de nouvelles entreprises s'est faite à travers trois principaux processus. Tout d'abord, les créations classiques, qui concernent l'investissement privé constitué principalement de fonds propres. Ensuite, les micros entreprises des jeunes bénéficiaires du dispositif d'aide à la création de l'ANSEJ. Enfin, les sociétés des salariées, constituées des entreprises publiques dissoutes et rachetées par les employés à l'aide des modalités des crédits avantageux ».

CHAPITRE 2: Etat des lieux de l'entrepreneuriat en Algérie

La transformation de l'économie algérienne, d'une économie planifiée vers une économie de marché, s'est faite dans un environnement turbulent. A cet effet, cette transition ne pouvait se faire sans causer des problèmes dans l'environnement des affaires et celui du manager des entreprises. En effet, selon Melbouci¹, l'ouverture économique du pays au début des années quatre-vingt-dix, s'est faite sous la pression du FMI, suite à une crise économique grave, qui concerne la cessation de paiement, doublée d'une crise politique très grave, où l'Etat risquait de perdre son autorité dans un climat de violences terroristes sans précédent en Algérie.

1.3. Les réformes de deuxième génération : à partir de 2001

L'Etat a prolongé en 2001, ce qu'on appelle les réformes de deuxième génération. Il s'agit de la loi de la promotion de l'entrepreneuriat privé par l'ordonnance n° 01/03 du 28/08/2001, relative au développement de l'investissement, ainsi que la loi n° 01/18 du 12/12/2001, relative à la promotion de la PME/PMI.

Les principaux axes de ces réformes concernent l'intégration des entreprises nationales à l'économie mondiale, la promotion de l'investissement, la privatisation et la réforme du secteur public, la réforme du secteur bancaire et la libéralisation des infrastructures.

Ces mesures sont traduites par la facilitation administrative de la création d'entreprises, une baisse significative des taxes, des redevances et des charges sociales, la création d'un fonds de garantie des prêts accordés aux PME/PMI et la création du Conseil National de l'Investissement (CNI). D'autres parts, ces lois insistent sur la nécessité de mettre en place un système d'information économique, en obligeant les différents organismes concernés (CNAS, CASNOS, ONS, Services fiscaux et douaniers, etc...) à fournir les informations dont ils disposent pour constituer une banque de données adaptés aux technologies informatiques modernes. Cependant, suite à l'insertion de l'Algérie dans l'économie mondiale à travers la signature de nombreux accords avec l'Union Européenne et la perspective de son adhésion à l'Organisation Mondiale de Commerce, les entreprises algériennes se retrouvent en concurrence directe à l'échelle nationale et internationale, sans même y être préparées.

Par ailleurs, selon Bounoua, la libéralisation du marché algérien dans un climat de désordre institutionnel a entraîné une montée inquiétante de l'économie informelle et la criminalité économique (fraude fiscale, corruption, détournement de fonds, etc). Ceci est dû à un manque

¹ Melbouci L, « L'essor des PME algérienne par la théorie des ressources, 7ème Congrès International Francophone en Entrepreneuriat et PME, CIFEPME, 2004.

CHAPITRE 2: Etat des lieux de l'entrepreneuriat en Algérie

de contrôle systématique de l'Etat sur les activités économiques et l'absence d'une législation appropriée aux nouveaux mécanismes de l'économie de marché. Ainsi, l'entreprise algérienne se trouve face à un environnement compétitif et instable dont elle ignore les règles. De ce fait, les pratiques illégales ont modifiés le comportement des entrepreneurs, et le recours aux activités informelles et illégales fait partie du mode de fonctionnement des entreprises privées. Il est clair que l'environnement des affaires stable est un élément déterminant pour le développement d'une économie en transition. En effet, selon Hernandez : *« l'absence d'un environnement juridique et institutionnel adapté à la période particulière de transition à l'économie de marché semble être un facteur favorisant le développement de l'économie informelle »*.

Le nouvel environnement algérien a permis le développement important du parc des entreprises privées. Toutefois, cette nouvelle petite et moyenne entreprise se trouve face à un environnement instable, caractérisée par une très forte concurrence internationale et des pratiques économiques illégales. A cet effet, en l'espace d'une dizaine d'années, les contraintes de l'économie planifiée laissent place aux contraintes de l'économie de marché.

1.4. Principaux obstacles entravant le développement de l'entrepreneuriat en Algérie

En Algérie, l'État occupe une place prépondérante alors que le secteur privé est marginalisé. Par ailleurs, vu la situation économique et financière difficile que connaît le pays avec la chute des cours du pétrole, l'implication du secteur privé devient une nécessité absolue afin d'assurer le développement économique sans dépendre des dépenses publiques. En effet, la liberté d'entreprendre est entravée en Algérie pour des raisons de bureaucratie, de corruption, de taxation élevée et d'un cadre juridique difficile. Or, le développement du tissu de PME nécessite un environnement stable où les instituts de l'économie de marché fonctionnent de manière efficace, mais aussi une politique publique susceptible d'orienter le développement des PME en Algérie.

1_4_1 : L'environnement institutionnel en Algérie

L'environnement institutionnel dans lequel évolue l'entreprise est primordial pour le fonctionnement et le développement des entreprises. Dans ce qui suit, nous essayerons de décrire cet environnement en Algérie en exploitant l'état de mortalité des entreprises en Algérie et leur compétitivité ou encore le contexte concurrentiel dans lequel elles évoluent, en présentant les contraintes institutionnelles auxquelles sont confrontées les entreprises algériennes. Les abus de position dominante se pratiquent essentiellement du côté des

CHAPITRE 2: Etat des lieux de l'entrepreneuriat en Algérie

entreprises publiques, pour imposer des prix défiant les lois du marché afin d'écraser la concurrence.

Tableau n° : Répartition sectorielle des entreprises 2015/2016

Secteur d'activité	2015	2016
Agriculture et pêche	74	95
Hydrocarbures, énergie, mines et services liés	37	32
BTPH	2321	3034
Industrie manufacturière	968	1440
Services	4556	7084
Total	7956	11686

Source : Bulletin d'informations statistiques, Ministère de l'énergie et des mines n° 30, Edition Mai

Le secteur de "services" est le plus touché par la mortalité des PME qui a enregistré 7084 PME radiées à la fin de l'année 2016, soit une croissance de près de 50 % par rapport à l'année 2015. Les activités qui sont les plus touchées, sont le commerce avec 30% de PME radiées, services aux entreprises, et les PME activant dans les transports et la communication.

Comme nous pouvons le constater, le taux de mortalité des PME ne cesse de s'accroître d'une année à une autre. Si nous essayons de comprendre pourquoi ces PME trouvent des difficultés à réaliser leur croissance et leur pérennité, il suffit d'observer la qualité institutionnelle et l'environnement des affaires en Algérie.

Selon le rapport de Doing business, l'Algérie est classée en 2016 à la 163ème place sur 189 pays évalués. L'Algérie est aussi loin d'être un pays innovateur et compétitif, elle décroche la place de 108ème sur 127 pays.

En outre, la liberté économique est restreinte, et la corruption est une entrave sérieuse aux investissements nationaux. En effet, la corruption qui sévit dans l'ensemble des secteurs empêche toute initiative entrepreneuriale de s'épanouir.

Face à ses défis de taille, l'Algérie devrait prendre des mesures concrètes pour améliorer le cadre général et d'exercice des jeunes entrepreneurs et des investisseurs nationaux.

L'Algérie dispose d'un climat des affaires le moins attractif pour les PME par rapport à la région Afrique du Nord et Moyen Orient. C'est au regard de la pression fiscale sur les

CHAPITRE 2: Etat des lieux de l'entrepreneuriat en Algérie

entreprises que la différence est prononcée entre l'Algérie et les autres pays. L'Algérie figure parmi les pays où la pression fiscale est la plus élevée avec un taux d'imposition total de 65,5% le plus important de la région MENA.

Tableau 4 : Taux d'imposition total (% bénéfice)

	Taux d'imposition total (% du bénéfice)	Rang
Algérie	65,6	155
Tunisie	60,2	106
Maroc	49,3	41
UAE	15,9	01
Qatar	11,3	01

En effet, selon le rapport Doing business 2017, l'Algérie est classée parmi les derniers en termes de paiement de taxe, 155^{ème} place, loin derrière le Maroc et la Tunisie. Les deux pays exemplaire sur ce plan là sont les EAU et le Qatar.

1_4_2 : La politique concurrentielle

L'Algérie a mis en place un régime de concurrence régit par l'ordonnance 03-03 du 19 juillet 2003 qui abroge l'ordonnance N° 95-06 du 25 janvier 1995. Ce régime est largement inspiré de la législation européenne de la concurrence. Il a pour objectif la protection de la libre concurrence et la garantie de la transparence et la loyauté dans les pratiques commerciales. Pour ce faire, il détermine des règles strictes contre les pratiques déloyales des acteurs économiques contre d'autres notamment les PME. L'abus de position dominante est également interdite par ce régime, qui consiste à ce qu'une grande entreprise utilise sa position dominante sur le marché pour étouffer des concurrents de moindre taille, ainsi que l'interdiction des actions concertées qui créent ou renforcent ces positions dominantes. L'Algérie surveille aussi d'éventuels accords sur les prix entre les grandes entreprises qui risquent d'entraver la concurrence.

Cependant, le régime sur la concurrence est vu par les opérateurs privés comme étant répressif, notamment la persistance du favoritisme du secteur public. En effet, le gouvernement demandent aux opérateurs publics (administrations et collectivités, organismes d'Etat et entreprises publiques) d'acheter leurs biens et services d'abord et en priorité auprès

CHAPITRE 2: Etat des lieux de l'entrepreneuriat en Algérie

d'autres institutions de l'Etat. D'ailleurs, l'ensemble des pratiques dénoncées relève de la pratique d'abus de position dominante par les entreprises du secteur public. Et ceci paraît paradoxal qu'on sait que le secteur public ne participe qu'à moins de 13 % de la valeur ajoutée totale (OCDE, 2004 ; Banque Mondiale, 2005). Un autre aspect qui marque la concurrence en Algérie, c'est bien le secteur informel qui représente aujourd'hui plus de 34 % du PIB. L'existence de ce secteur exerce, au moyen des pratiques déloyales, une pression sur le libre jeu de la concurrence et affecte la compétitivité des entreprises privées notamment de petite taille (Sekiou, et al. 2017). Il est alors à noter que, dans ce contexte où la concurrence est déloyale, les jeunes entrepreneurs trouvent des difficultés à se faire une place sur le marché, mais surtout de garantir le minimum de compétitivité nécessaire pour croître. De ce fait, l'entrepreneur est tenté alors d'avoir recours à des pratiques d'ententes sur le marché, sinon il sera voué à disparaître.

Section 2 : L'évolution de la création d'entreprise

2-1- Situation à la fin du 1^{er} semestre 2021

A la fin du 1^{er} semestre 2021, la population globale des PME s'élève à 1 267 220 entités dont 56% sont constituées de personnes morales, parmi lesquelles on recense 225 Entreprises Publiques Economiques (EPE). Le reste est composé de personnes physiques avec (44%), dont 20,46% de professions libérales et 23,53% d'activités artisanales.

Tableau 1 population globale des PME à la fin S1/2019

	Type de PME	Nombre de PME	Part (%)
1	PME privées		
	Personne morales	709 571	55,99
	Personnes physique	557 424	43,99
	Dont profession libérales	259236	20,46
	Dont activités artisanales	298 188	23,53
	S/Total 1	1 266 995	99,98
2	PME publiques		
	Personne morales	225	0,02
	S/Total 2	225	0,02
	Total	1 267 220	100,00

Source :
CNA
S /

CASNOS/ ECOFIE

2-2- Distribution des PME

Secteurs d'activité	PME privées	PME	Total	Part en
---------------------	-------------	-----	-------	---------

CHAPITRE 2: Etat des lieux de l'entrepreneuriat en Algérie

2-2-1 Par taille

Durant le 1er semestre 2020, le nombre des PME est composé de 97,57% de Très Petite Entreprise TPE (effectif de moins de 10 salariés), soit 35 267 TPE qui demeurent fortement dominante dans le tissu économique, suivie par la Petite Entreprise PE avec 2,19% et la Moyenne Entreprise ME avec 0,24%

Tableau 2 : Typologie des PME créées

Secteur d'activité	année 2020	S1/2021			Total PME S1/2021 salariés	cumul au S1/2021
		de 0 à 9 Salariés	de 10 à 49 salariés	de 50 à 249 de 0 à 250 salariés		
Agriculture	7 690	210	10	-1	219	7 909
Hydrocarbures, Energie, mines et Services liés	3 115	74	9	1	84	3 199
BTPH	193 964	3612	327	34	3973	197 937
Industries manufacturières	106 121	2498	115	28	2641	108 762
Service y compris les professions libérales	631 459	19409	331	26	19766	651 225
Artisanat	288 724	9464	-	-	9464	298 188
Total	1 231 073	35267	792	88	36147	1 267 220
%		97,57	2,19	0,24	100	

Source : CNAS/CASNOS/ECOFIE

2-2-2 Par nature juridique

- **Personnes morales**

Les PME (personnes morales) tous statuts confondus sont présentes en force dans le secteur des services qui en concentre plus de la moitié (55,23%), suivi par le secteur du BTPH (27,89%), et en troisième position il y a le secteur de l'industrie avec 15,32%.

Tableau 3 : Répartition des PME(personnes morales) par secteur d'activité

CHAPITRE 2: Etat des lieux de l'entrepreneuriat en Algérie

		publiques		(%)
Agriculture	7827	82	7909	1,11
Hydrocarbures, Energie,Mines et services liés	3197	2	3199	0,45
BTPH	197925	12	197937	27,89
Industries manufacturières	108689	73	108762	15,32
Services	391933	56	391989	55,23
Total Général	659573	244	709796	100,00

Source CNAS source ECOFIE

- **personnes physiques**

Pour la période considérée, le nombre total des personnes physiques a atteint 557 424 PME, dont 259 236 sont des professions libérales et 298 188 sont des activités artisanales (Voir le tableau N°1).

a. professions libérales

La catégorie des professions libérales, englobe, notamment, les notaires, les avocats, les huissiers de justice, les médecins, les architectes et les agriculteurs.

Les professions libérales, au nombre de 259 236, exercent à 67,7% dans l'Agriculture, 20,94% dans le secteur de la Santé et 11,37% dans la justice, tel que repris dans le tableau n°4.

Tableau 4 Professions libérales par secteur d'activité

	Santé	Justice	Exploitation agricoles	Total

CHAPITRE 2: Etat des lieux de l'entrepreneuriat en Algérie

Nbre au 30.06.2021	54277	29483	175476	259236
Part en %	20,94	11,37	67,69	100

Source : CASNOS

b. Activités artisanales :

Durant le 1er semestre 2021, la CASNOS a enregistré une évolution de 9464 affiliations, ce qui porte le nombre total des artisans au 30/06/2021 à 288 188 PME.

2-2-3 Par statut juridique et secteur d'activité

- PME publiques

Les PME publiques représentent une part minime dans la population globale des PME. Leur nombre est de 225 PME durant le 1er semestre 2021 contre 239 durant le premier semestre 2020 soit un recul de - 5,85%. Cette baisse est due essentiellement à la restructuration de certains portefeuilles du Secteur Public Marchand (SPM).

Tableau 5 : Répartition des PME publiques par tranche d'effectifs d'activités

Secteurs d'activités	1 à 9 salariés		10 à 49 salariés		50 à 249 salariés		Nombre global de PME	%	Effectif global	%
	nombre	effectifs	nombre	effectifs	nombre	effectifs				
industrie	4	14	14	376	55	7301	73	32,44	7691	38,42
services	0	0	9	275	47	6011	56	24,89	6286	31,40
agriculture	14	71	49	1352	19	2242	82	36,44	3665	18,31
BTPH	0	0	0	0	12	2038	12	5,33	2038	10,18
Mines et carrières	0	0	0	0	2	336	2	0,89	336	1,68
total	18	85	72	2003	135	17928	225	100	20016	100

Source : ECOFIE

CHAPITRE 2: Etat des lieux de l'entrepreneuriat en Algérie

Les PME publiques exercent dans tous les secteurs d'activité de l'économie nationale, on observe du tableau ci-dessus l'émergence du secteur de l'Agriculture avec 36,44% des PME/EPE, suivie du secteur de l'Industrie (32,44%) ensuite le secteur des Services (24,89%).

Les PME publiques industrielles emploient 38,42 % des effectifs du Secteur Public Marchand SPM de type PME.

- PME Privées

Le nombre total des PME privées à la fin du 1er semestre 2021 est de 1 266 995. Elles sont concentrées au niveau du secteur des services (le transport en particulier), l'Artisanat et le BTPH

Tableau 6 Répartition des PME privées par secteur d'activité (source : CNAS, CASNOS)

	Secteurs d'activité	Nombre	Part en (%)
1	Agriculture	7 827	0,62
2	Hydrocarbure, énergie, mines et services liés	3 197	0,25
3	BTPH	197 925	15,62
4	Industries manufacturières	108 689	8,58
5	Services y compris les professions libérales	651 169	51,39
6	Artisanat	298 188	23,54
	Total Général	1 266 995	100

2-2-4 Par région

Selon la répartition spatiale du Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT), les PME (personnes morales) sont prédominantes dans le Nord et, à un degré moindre, dans les Hauts-Plateaux.

Tableau 7 Concentration des PME (personnes morales) par région

Région	Nbre de PME s1/2021	Taux de concentration(%)
Nord	493691	69,58

CHAPITRE 2: Etat des lieux de l'entrepreneuriat en Algérie

Hauts plateaux	156207	22,01
sud	59673	8,41
Total Général	709571	100

Source : CNAS

La région du Nord regroupe, 493 691 PME, soit 69,58 % des PME du pays, suivie par la région des Hauts-Plateaux avec 156 207 PME soit 22%, et les régions du Sud et du Grand Sud accueillent 59 673 PME soit 8,41% du total.

2-2-5 Densité

En termes de densité, selon les dernières statistiques de l'ONS sur la démographie (44,7 Millions d'habitants en 2021) la moyenne nationale des PME est de l'ordre de 28 PME (tous statuts confondus) pour 1.000 habitants. et présente un écart important d'une région à l'autre du pays :

- 32 PME pour 1000 habitants au Nord du pays,
- 22 PME pour 1000 habitants dans la région des Hauts Plateaux. • 25 PME pour 1000 habitants dans la région du Sud.
- 25 PME pour 1000 habitants dans la région du Sud.

Région	Nbre de PME S1/2021	Population par (RGPH 2008)	Part (RGPH)2008	Population par wilaya au 1 ^{er} janvier 2021	Densité
Nord	881 732	21075874	0,618	27624600	32
Hauts plateaux	278 15	9765202	0 ,287	12828900	22
Sud	106 573	3238954	0,095	4246500	25
Total Général	1 267 220	34080030	1	44700000	28

Ce ratio national diminue à 16 pour 1.000 habitants pour les PME privées de type « personnes morales » et présente un écart important d'une région à l'autre du pays :

- 18 PME privées pour 1000 habitants au Nord du pays,
- 12 PME privées pour 1000 habitants dans la région des Hauts Plateaux.
- 14 PME privées pour 1000 habitants dans la région du Sud.

CHAPITRE 2: Etat des lieux de l'entrepreneuriat en Algérie

Région	Nbre de PME S1/2021	Population par wilaya (RGPH2008)	part (RGPH 2008)	Population par wilaya au 1 ^{er} janvier 2021	Densité
Nord	493691	21075874	0,618	27624600	18
Hautx Plateaux	144 836	9765202	0,287	12828900	12
Sud	55 591	3238954	0,095	4246500	14
Total Général	659 573	34080030	1	44700000	16

Tableau8 :Densité des PME privées(personnes morales) par région

Source CNAS Source ONS

2-2-6 Evolution de la population globale des PME

L'évolution de la population de la PME entre le 1^{er} semestre 2020 et le 1^{er} semestre 2021 est de 4,8 % tous secteurs juridiques confondus, représentant un accroissement net total de +57 729 PME. Pour les PME privées personnes morales, cette évolution est de 4,6%.

Tableau 9 :Evolution de la population des PME(S1/2020 et S1/2021)

	S1/2020	S1/2021	Evolution %
Population globale de la PME	1 209 491	1 267 220	4,8
PME privées personnes morales	678 057	709 571	4,6

Source : CNAS/CASNOS/ECOFIE

2-2-7 Evolution des PME(tout secteur confondu) par secteur d'activité

Les secteurs où la création d'entreprise a été la plus forte à la fin du premier semestre 2021, restent ceux des services avec 51,39%. Les PME à caractère industriel sont au nombre de 104 598 entités à la fin du 1^{er} semestre 2020, contre 108 762 entités à la fin du 1^{er} semestre 2021, soit une évolution de 4 %.

Tableau10 : Evolution des PME par secteur d'activité(S1 2020/S2 2021)

	Secteurs d'activité	S1/2020	Parts(%)	S1/2021	Parts(%)	Evolution (%)
1	Agriculture	7540	0,62	7909	0,62	4,9

CHAPITRE 2: Etat des lieux de l'entrepreneuriat en Algérie

2	Hydrocarbure, energie, mines et services liés	3090	0,26	3199	0,25	3,5
3	BTPH	191454	15,83	197937	15,62	3,4
4	Industries manufacturières	104598	8,65	108762	8,58	4,0
5	Service y compris les professions libérales	622099	51,43	651225	51,39	4,7
6	Artisanat	280710	23,21	298188	23,53	6,2
	Total	1209491	100	1267220	100	4,8

Source CNAS/CASNOS/ECOFIE

2-2-8 Evolution de l'emploi par type de PME

L'effectif global des PME, à la fin du 1er semestre 2021, est de 3 083 503 agents, dont seulement 20 016 relèvent des PME publiques. A noter que l'effectif global des PME a progressé de 5,57 % entre le 1er semestre 2020 et le 1er semestre 2021

Tableau 11 Evolution des emplois par type de PME

Types de PME	1 ^{er} semestre 2020		1 ^{er} semestre 2021		Evolution(%)
	Nombre	Parts(%)	Nombre	Parts(%)	
salariés	1689980	57,86	1796492	58,26	6,3
Employeurs	1209252	41,4	1266995	41,09	4,78
s/total	2899232	99,26	3063487	99,35	5,67
PME publique	21537	0,74	20016	0,65	-7,06
Total	2920769	100	3083503	100	5,57

Source : CNAS /CASNOS

2-3- Demographie

2-3-1 Croissance

Durant le 1er semestre 2021, le nombre global des PME privées est de 1 266 995, soit 36151 nouvelles PME créées.

Tableau 12 : mouvements constatés dans la démographie des PME privées

CHAPITRE 2: Etat des lieux de l'entrepreneuriat en Algérie

Nature des PME	2020	Mouvements PME du 1 ^{er} Semestre 2021				1 ^{er} semestre 2021
		création	réactivation	radiation	croissance	
Personnes morales	689 383	16720	8160	4692	20188	709571
Personnes physiques	541 461	17038	1336	2411	15963	557424
Total PME privées	1230844	33758	9496	7103	36151	1266995

Source : CNAS/CASNOS

2-3-2 Création de PME

Le nombre de PME privées créées durant le 1er semestre 2021 est de 33 758 PME. Les créations d'entreprises enregistrées au niveau de la CNAS à la fin du 1er semestre 2021 s'élèvent à 16 720 nouvelles PME (personnes morales) alors qu'au niveau de la CASNOS, on recense 17 038 nouvelles PME créées (personnes physiques) durant la même période.

2-3-3 Réactivation

A la fin du 1er semestre 2021, les réactivations ont touché 8160 PME privées (personnes morales) déclarées auprès de la CNAS, on recense aussi 1336 PME privées (personnes physique) déclarées auprès de la CASNOS

2-3-4 Radiation (mortalité)

Durant le 1er semestre 2020, 7 103 PME privées étaient radiées, dont 4692 sont des personnes morales et 2 411 PME personnes physiques.

Types de PME privées	Personnes morales	Personne physique	Total
Nombre de cessation d'activité	823	3232	4055
Parts en %	20,30	79,70	100

Tableau :13 mortalité des PME privées

CHAPITRE 2: Etat des lieux de l'entrepreneuriat en Algérie

Source : CNAS/ CASNOS

- Mortalité des PME privées (personnes morales)

a- Mortalité des PME privées par secteur d'activité

Les PME de type personnes morales ayant été radiées durant le 1er semestre 2021, sont au nombre de 4 692. Ce nombre est visiblement en hausse par rapport aux 823 enregistrées à la fin du 1er semestre 2020 (voir le tableau n°14).

Tableau 14 mortalité des PME privées par secteur d'activité(personnes morales)

Secteurs d'activité		S1/2020	S1/2021	Evolution Nbre
1	Agriculture et peche	14	42	200
2	Hydrocarbures, energie, mines et services liés	1	11	1000
3	BTPH	177	1052	494,4
4	Industries manufacturière	177	1052	478,6
5	Service	514	2910	466,1
	Total Général	823	4692	470,1

Source : CNAS

- La mortalité des PME privées (personnes physiques)

Selon les chiffres de la CASNOS, les PME de type personne physique ayant cessé leurs activités durant le 1er semestre 2021, sont au nombre de 2 411. Les activités des artisans sont les plus vulnérables avec 1 108 radiés (soit environ 45,96% du total) et le secteur des exploitations agricoles en deuxième position avec 1 023 PME radiées soit 42,43% du total.

Tableau 15 : la mortalité des PME privées (personnes physiques)

	Santé	Justice	Exploitation agricoles	Artisanat	total
Nombre de cessation d'activité	223	57	1023	1108	2411
Part(%)	9,25	2,36	42,43	45,96	100

Source : CASNOS

Section 3 :Les structures d'accompagnement de la création d'entreprise en Algérie

CHAPITRE 2: Etat des lieux de l'entrepreneuriat en Algérie

Les structures d'accompagnement sont des dispositifs mis par l'Etat algérien au profit des jeunes pour les aider à créer leur propre entreprise, pour un double objectif. D'un côté, baisser le taux de chômage chez les jeunes, et d'un autre côté promouvoir l'activité entrepreneuriale. Ces structures sont des agences de financement et de suivi des jeunes porteurs de projets dans le processus de création de l'entreprise. Il s'agit de l'ANDI, l'ANSEJ, la CNAC et l'ANGEM.

1. L'Agence Nationale de Développement des Investissements (ANDI)

Suites aux diverses réformes engagés en Algérie durant la décennie 1990, l'ANDI a été créée en 1993, sous la tutelle du ministère chargé de la promotion des investissements.

1_1 : La présentation de l'ANDI : Au départ l'ANDI a été créée en 1993, sous le nom de l'Agence de Promotion, de Soutien et de Suivi de l'Investissement (APSI), puis en 2001 sous le nom de l'Agence Nationale de Développement des Investissements (ANDI), sous l'ordonnance n°01-03 du 20/08/2001 relative au développement de l'investissement.

L'ANDI est un établissement public à caractère administratif, sous la tutelle des services du chef de Gouvernement. Il a pour objectif de fournir des services aux investisseurs nationaux et étrangers.

1_2 : La mission de l'ANDI : L'ANDI a pour mission la promotion et le développement des investissements algériens ou étrangers et leur apporte une assistance en matière d'information. A cet effet, elle veille à l'exécution des décisions d'encouragement à l'investissement en concertation avec les institutions concernés, tels que les douanes, les impôts, etc. Aussi, elle contribue à la mise en œuvre des politiques et stratégies de développement en synergie avec les secteurs économiques concernés.

1_3 : Les activités de l'ANDI : Selon le décret exécutif n°06-356, l'ANDI est chargée de :

*Entreprendre toute action d'information, de promotion et de collaboration avec les organismes publics et privés en Algérie et à l'étranger, pour promouvoir l'environnement général de l'investissement en Algérie.

*Assurer un service de mise en relations d'affaires et de facilitation des contacts des investisseurs non-résidents avec les opérateurs algériens et promouvoir les projets et les opportunités d'affaires.

CHAPITRE 2: Etat des lieux de l'entrepreneuriat en Algérie

*Organiser des rencontres, colloques, journées d'études, séminaires et autres manifestations et évènements.

*Participer aux manifestations économiques organisées à l'étranger en rapport avec la stratégie de promotion de l'investissement arrêtée par les autorités concernées.

*Entretenir et développer des relations de coopération avec des organismes étrangers similaires.

*Assurer un service de communication avec le monde des affaires et la presse spécialisée.

*Exploiter toutes études et informations se rapportant aux expériences similaires pratiquées dans d'autres pays.

2. La Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC)

Sous la tutelle du Ministère du Travail et de l'Emploi, la CNAC a été créée en 1994.

2_1 : La présentation de la CNAC : La Caisse Nationale d'Assurance Chômage est un dispositif étatique qui prend en charge le financement des chômeurs entre 35ans et 50 ans pour la création de leur micro-entreprise. L'investissement concerne les activités industrielles et/ou de services, sauf la revente en l'état, pour des montants pouvant atteindre 5 millions DA.

2_2 : La mission de la CNAC : La prise en compte des chômeurs s'est matérialisée à partir de 1994, à travers trois principaux processus. Tout d'abord, 11 583 chômeurs ont été formés

par des conseillers animateurs aux techniques de l'emploi.

Ensuite, 2 311 chômeurs ont été accompagnés dans la création de leur microentreprise.

Enfin, 12 780 chômeurs, ont suivi des formations destinées à leur permettre d'acquérir de nouvelles qualifications en vue d'accroître leur chance de réinsertion dans la vie professionnelle.

2_3 : Les activités de la CNAC : La caisse assure les tâches suivantes :

*Offrir un crédit sans intérêt entre deux et cinq millions de DA.

*Accompagner les porteurs de projets.

*Appliquer une franchise de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) pour l'acquisition de biens d'équipement et de services entrant directement dans la réalisation de l'investissement.

CHAPITRE 2: Etat des lieux de l'entrepreneuriat en Algérie

*Appliquer un taux réduit de 5% en matière de droits de douane pour les biens d'équipements entrant directement dans la réalisation de l'investissement.

3. L'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ)

L'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes a été créée le deuxième semestre de l'année 1996, sous la tutelle du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale.

3_1 : La présentation de l'ANSEJ : Le dispositif de soutien à l'emploi des jeunes, ANSEJ, a été mis en place afin de prendre en charge le chômage des jeunes algériens et les soutenir dans l'insertion dans la vie professionnelle. En effet, ce dispositif permet aux jeunes hommes et femmes âgés entre 19 ans et 40 ans à créer leur propre micro-entreprise, pour des montants pouvant atteindre 10 millions de DA.

3_2 : La mission de l'ANSEJ : Ce dispositif a pour principale mission d'encourager toutes formes d'actions et de mesures tendant à promouvoir l'emploi chez les jeunes. Aussi, de favoriser la création d'activités de biens et de services par de jeunes promoteurs.

3_3 : Les activités dans l'ANSEJ : Les activités de l'ANSEJ s'insèrent dans les points suivants *Soutenir, conseiller et accompagner les jeunes promoteurs dans le cadre de la mise en œuvre de leur projet d'investissement.

*Gérer les aides et les bonifications des taux d'intérêts, dans la limite des enveloppes prévues.

*Assurer le suivi des investissements réalisés par les jeunes promoteurs en veillant au respect des clauses des cahiers des charges qui les lient à l'agence.

*Encourager toute forme d'actions et de mesures tendant à l'emploi de pré-embauche.

4.L'Agence Nationale de Gestion du Micro Crédit (ANGEM)

La promotion du micro crédit en Algérie a été réalisée à travers la création de l'Agence Nationale de Gestion du Micro Crédit.

4_1 : La présentation de l'ANGEM : Les pouvoirs publics ont mis en place le dispositif ANGEM suite au décret exécutif n° 04/14 du 22 janvier 2004. Ce dispositif a permis la création de plus de 150 000 activités dans différents secteurs.

4_2 : La mission de l'ANGEM : l'Agence Nationale de la Gestion du Micro Crédit prend en charge le dispositif du micro crédit à travers l'accompagnement des bénéficiaires des prêts

CHAPITRE 2: Etat des lieux de l'entrepreneuriat en Algérie

dans la création de leur micro projet. Aussi, elle prend en charge le montage financier des projets et la mise en œuvre des schémas de financement en concertation avec les banques

4_3 : Les activités de l'ANGEM : L'agence assure les activités suivantes :

*Soutenir, conseiller et accompagner les bénéficiaires du micro-crédit dans la mise en œuvre de leur activité.

*Assurer le suivi des activités réalisées par les bénéficiaires en veillant au respect des clauses des cahiers des charges qui les lient à l'agence.

*Assister les bénéficiaires du micro-crédit auprès des institutions et organismes concernés par la mise en œuvre de leurs projets.

Conclusion

L'ouverture de l'économie algérienne à l'économie de marché a suivi plusieurs phases. En effet, la libéralisation du secteur public a conduit à des pratiques économiques illégales, notamment la fraude fiscale et le détournement de fonds publics. Ceci est le résultat d'une restructuration économique non contrôlée. L'entreprise privée algérienne se trouve, alors, face à un environnement auquel elle n'était pas préparée, surtout par son mode de management obsolète, et la concurrence agressive à l'échelle internationale.

Pour protéger le tissu économique, l'Etat algérien déploie les actions nécessaires pour protéger les nouvelles petites entreprises notamment, par la création des agences d'accompagnement et de suivi pour le soutien financier et l'orientation.

Chapitre 1 : Cadre théorique sur l'entrepreneuriat

Introduction :

Le sujet de l'entrepreneuriat a reçu une attention considérable pendant des décennies, surtout dans la plupart des pays développés et en développement. Cette attitude est sans doute liée à un environnement économique caractérisé par un chômage de masse, en l'occurrence, la création d'entreprise semble être une solution. Les entrepreneurs sont considérés comme des résolveurs de problèmes d'économie et de société, essentiellement par la création de richesses, d'emplois, d'innovation, le renouvellement des parcs d'activités, le développement des ressources, diversité complémentarité des entreprises¹.

L'objectif de ce chapitre est de clarifier les aspects théoriques de l'entrepreneuriat et son émergence. Le chapitre est divisé en deux parties. La première sera consacrée sur l'entrepreneuriat en général (la dynamique entrepreneuriale, l'entrepreneuriat, l'entrepreneur, la genèse et types de l'entrepreneuriat l'impact de l'entrepreneuriat, l'émergence de l'entrepreneuriat et les caractéristiques de l'entrepreneur). La deuxième partie de ce chapitre traitera le sujet de la PME qui est l'unité fondamentale de l'entrepreneuriat.

Section 1 : Généralité sur l'entrepreneuriat :

1_1 l'entrepreneuriat (cadre théorique) :

Définir l'entrepreneuriat n'est pas une chose facile, plusieurs définitions ont été attribuées à ce concept.

1_1_1 définition de l'entrepreneuriat

La définition de l'entrepreneuriat diffère d'un auteur à un autre. Plusieurs définitions sont ainsi données par plusieurs auteurs relevant de différents champs disciplinaires. Dans ce qui suit, nous donnerons quelques définitions les plus répandues.

¹ F. Boughanem : « *L'entrepreneuriat féminin et son accompagnement par l'ANSEJ des femmes entrepreneur de la wilaya de Tizi-Ouzou* ».P, 61.

➤ P.Michael et R.Hisrich (1991,éd económico paris, page 11)

Définissent l'entrepreneuriat comme une source de création de la richesse. Ils envisagent l'entrepreneuriat.

« Comme un processus dynamique qui consiste a crée de la richesse supplémentaire. la richesse est crée par les individus qui assument les risques principaux en terme de capitaux, de temps et /ou d'implication professionnelle afin de donner de la valeur à un bien ou à un service, l'acte productif peut ou non être nouveau ou exclusif.

Mais la valeur doit y être en instillé par entrepreneur dans la mesure où il rassemble et alloue les compétences et ressources nécessaire²

• D'après A. Fayolle et A-J. Fillion (A .Fayolle et I-J Fillion, 2006, p 254) :

« L'entrepreneuriat c'est le processus par lequel des personnes prennent conscience que le fait de posséder leur propre entreprise constitue une option ou une solution viable c'est personnes pensent a des entreprises qu'elle pourrait créer prennent connaissances de la marche à suivre pour devenir un entrepreneur et se lance dans la création et le démarrage d'une entreprise »³

• Gartner (1991) a définit l'entrepreneuriat :

«Comme le processus d'organisation qui conduit à la création d'une nouvelle organisation»⁴

1_1_2 Les paradigmes de l'entrepreneuriat

La complexité du phénomène entrepreneurial a rendu difficile la délimitations d'un seul paradigme. Selon. Fayolle et T.Verstraete (2005) ils proposent de classer les différents paradigmes selon quatre courants de pensées.

- **Le paradigme d'opportunité d'affaires :**

Cette vision définit l'entrepreneuriat comme une puissance de créer et de repérer des opportunités afin de les exploiter (Shane et Venkataraman 2000).

Elle est associée parfois à d'autres notions, telles que la capacité de réunir les ressources pour poursuivre l'opportunité.

² « *Entrepreneurship, lancer élaborer et gérer une entreprise* »,1991 éd, económico paris p 11.

³ A. Berreziga , A. Meziane , « *La culture de l'entrepreneuriat chez les entrepreneurs algériens* »,2012.

⁴ *Ibid.* P 10.

Elle s'intéresse aux sources des opportunités, au processus de découverte, d'évolution et d'exploitation de celles-ci, ainsi qu'aux individus qui les découvrent, les évaluent et les exploitent.

- **Le paradigme d'une création d'une organisation :**

Cette pensée définit l'entrepreneuriat comme une création d'une organisation par une ou plusieurs personnes (Gartner, 1990).

La notion d'organisation ne se réduit pas à celle d'entreprise.

- **Le paradigme de création de valeur :**

Les systèmes entrepreneuriaux interagissent avec leur environnement et s'inscrivent dans un processus où le temps constitue une dimension fondamentale. Cette représentation rejoint en quelque sorte la représentation de Gartner dans laquelle les dimensions importantes sont l'individu, l'environnement, l'organisation et le processus.

- **Le paradigme d'innovation :**

C'est l'innovation qui met actuellement l'accent sur la définition de l'entrepreneuriat (P.A. Julien et M. Marchenay, 1996 ; Drucker, 1985).

L'innovation distingue également les entrepreneurs des propriétaires et des gestionnaires des PME.

L'innovation peut prendre plusieurs formes (nouveaux produits ou services, nouveaux matières premières, nouvelles méthodes de production, etc.).⁵

1_1_3 Genèse et fondement de l'entrepreneuriat :

L'entrepreneuriat est un phénomène complexe, diversifié et subdivisé en trois approches distinctes. La recherche en entrepreneuriat peut être résumée en trois approches fondamentales : approche fonctionnelle, approche individuelle (approche comportementale) et à travers le processus

- **L'approche fonctionnelle (regard des économistes) :**

L'approche fonctionnelle de l'entrepreneuriat est une approche économique. Les économistes s'attachent à décrire les fonctions remplies par l'entrepreneur.

⁵ F.Janssen, : « *Entreprendre : Introduction à l'entrepreneuriat* », 2016,p 26.

Ils s'intéressent à ce que fait l'entrepreneur. Ces auteurs analysent le concept de l'entrepreneuriat sous l'angle de la création d'une organisation génératrice de richesse.

Bygrave et Hofer (1991) ainsi que Gartner(1985) ont fait leur analyse sur l'entrepreneuriat sous l'angle de la création d'une organisation génératrice de richesse cette approche économique se donne pour objet de saisir l'impact de la création d'entreprise et le rôle des entrepreneurs dans le développement socio-économique⁶

- **L'approche centrée sur l'individu :**

L'approche par le traits a dominé jusqu'au milieu des années 1980, les spécialistes des sciences du comportement qui ont cherché à répondre à ses question « *What and Who ?* » (*Qui sont les entrepreneurs ? pourquoi entreprennent-ils ?*) .

Cette approche a été menée par plusieurs théoriciens dans le but de distinguer les entrepreneurs des non-entrepreneurs et déterminer une liste des traits de caractères spécifiques à l'entrepreneur .Toutefois il n'existe pas un accord concernant le nombre des traits ou de leurs validités (A. Fayolle, 2005).

- **L'approche centrée sur le processus :**

Cette approche répond à la question « *How* », comment ? Par qui et avec quel effet les opportunités de créer des biens et des services futur sont découvertes, évaluer et exploiter.

Dans cette approche, l'entrepreneuriat est entendu comme un processus de création d'une nouvelle organisation. L'activité par lesquelles le créateur d'opportunité mobilise et combine des ressources (informationnelles, matérielles, humaines ...) pour concrétiser l'opportunité en un projet structuré voire une entité (E. Laviolletteet C. loue, 2005).Certains auteurs (Gartner, 1985 ; Bruyat et Julien ,2001) suggèrent de concentrer les recherches sur l'étude du processus entrepreneurial. La plus part d'entre eux partagent l'idée que le comportement entrepreneurial est la résultante d'un processus de type interactionniste entre des éléments qui appartiennent à l'environnement et d'autres reliés à l'individu A. Fayolle

(2002)⁷ propose un tableau synthétisant ces trois angles de recherche sur l'entrepreneuriat.

⁶ A. Fayolle, « *Introduction à l'entrepreneuriat* », 2005, P1.

⁷ Ch. Dali, « *Entrepreneuriat féminin et développement locale en milieu rural* », 2014, p 162.

1_1_4 Les types de l'entrepreneuriat :

Ils existent autant de types de l'entrepreneuriat. Que en prenant certains critères tels que la légalité, le nombre d'entrepreneurs, la durée de l'activité, le sexe, le statut juridique de l'entrepreneur, nous pouvons classer l'entrepreneuriat en :

- **L'entrepreneuriat individuel et collectif :**

L'entrepreneuriat individuel c'est la volonté d'une personne de se démarquer d'acquérir plus d'indépendance et de liberté sans l'intervention de l'autorité. Les individus qui empruntent cette voie cherchent à se réaliser sur les plans personnel, professionnel et financier.

L'entrepreneuriat individuel correspond en effet au travail indépendant. L'entrepreneuriat collectif sous la forme de coopérative et mutuelle.

- **L'entrepreneuriat formel et informel :**

L'entrepreneuriat formel comprend les activités relatives à l'économie formalisée, les activités autorisées et reconnues par l'Etat .Par contre l'entrepreneuriat informel est relatif aux activités qui s'exercent au noir, non enregistrées par l'Etat .On peut avoir aussi l'entrepreneuriat souterrain par analogie à l'économie souterraine.

- **L'entrepreneuriat privé, public et social :**

Ici le critère retenu est celui du statut juridique de l'entreprise. Le privé concerne les entreprises du secteur privé .Contrairement à l'entreprise privé l'entreprise public trouve son origine dans la volonté de l'Etat ou d'une collective.

L'entrepreneuriat social se manifeste dans la création d'activités bénévoles. Il s'agit aussi de la création et du développement des organisations à but non lucratif qui se différencient des entreprises économiques par le fait que leurs objectifs primordial n'est pas le gain des profils mais de servir l'intérêt général.

L'entrepreneuriat mixte le partenariat public/ privé (ppp) est une forme d'association durable entre l'autorité public et un agent privé pour concevoir, financer, construire, gérer ou préserver un projet d'intérêt public. Le PPP répond à un besoin d'apport de financement privé pour réaliser des investissements voulus par le secteur public .Il permet à l'Etat de mener à bien un programme ambitieux d'investissements sans alourdir la dette nationale

- **L'entrepreneuriat masculin et féminin**

Certaines activités peuvent être exclusivement exercées par les femmes alors que d'autres sont réservés spécifiquement aux hommes.

- **L'entrepreneuriat occasionnel et durable**

Selon la durée de l'activité, l'entrepreneuriat occasionnel reprend les activités temporaires et journalières, alors que l'entrepreneuriat durable correspond aux activités et surtout aux sociétés dont l'exploitation dure longtemps.⁸

1_1_5 l'entrepreneur (définition, caractéristiques et objectifs) :

1_1_5_1 Définition de l'entrepreneur :

Plusieurs définitions ont été attribuées à l'entrepreneur et selon des approches différentes et différents temps.

Nous évoquerons quelques définitions selon :

R. Cantillon, (1680-1734) et J. B. Say, (1767-1832) peuvent être qualifiés de précurseurs pour avoir attribué un rôle économique spécifique à l'entrepreneur dans le processus économique.⁹

Comme le souligne J-A. Fillion (1997), R. Cantillon et J.B. Say sont les premiers à s'intéresser « tant à l'économie qu'aux entreprises, à leur création, à leur développement et à leur gestion ». Ils sont les premiers à essayer d'apporter une représentation dynamique de l'économie. Cette dynamique est fortement liée au rôle joué par l'entrepreneur

La conception de l'entrepreneur est définie selon l'économiste J. Schumpeter (2000)

« *L'entrepreneur comme innovateur et agents de changement, il prend des risques pour innover et accomplir son œuvre de redynamisation économique* ».¹⁰

D'autant plus T. Verstraete (2000) indique que « *L'entrepreneur comme un rouage essentiel du monde des affaires et du développement économique* »¹¹

⁸ <http://www.memoireonline.com/12/09/2935/m-dynamique-entrepreneuriale-en-territoirede lubéro19.html>. consulté.02/01/18.

⁹ F. Jansen, « *Entreprendre : une introduction à l'entrepreneuriat* », 2016, p.40.41.

¹⁰ éd. EMS, 2000 page 33) :

¹¹ T. Verstraet, « *Histoire d'entreprendre, les réalités de l'entrepreneuriat* » éd EMS, 2000, P34.

R.Cantillon, (1755) est le premier à définir le profil de l'entrepreneur et a mesurée les difficultés d'une gestion. L'entrepreneur est vu comme la pierre angulaire de la dynamique économique « *l'entrepreneur est celui qui exerce son jugement pour face à l'incertitude, l'entrepreneur y est défini comme une personne indépendante* ».

Selon J. Schumpeter, l'entrepreneur est celui qui « *introduit et conduit l'innovation* ». Celui qui crée une combinaison des facteurs de production d'une manière à innover au sein du processus de développement économique.

Pour J.Schumpeter le processus d'innovation est l'essence même du développement économique.

Cette innovation peut s'agir de la fabrication d'un bien nouveau, introduction d'une nouvelle méthode de production...etc.

Pour lui l'entrepreneur est le moteur du progrès technique grâce à sa capacité à imaginer de nouvelles combinaisons des ressources productives comme source de nouveaux produits et procédés, de nouvelles méthodes de production ou d'organisation de celle-ci l'ouverture de nouveaux marchés ou de nouveaux débouchés.

J.B.Say (1803) définit l'entrepreneur comme étant « *le personnage central puisque c'est lui qui combine les facteurs de production* ». Cette définition large inclut tous les chefs d'entreprises, propriétaires ou non, plus largement les responsables d'organisation.

J.B.Say élargit la définition de l'entrepreneur en associant le concept de combinaison des facteurs de production. Il développe une conception plus industrielle liée au processus de production et du risque qui en résulte.

1_1_5_2 Caractéristiques de l'entrepreneur :

Selon la durée de l'activité, l'entrepreneuriat occasionnel reprend les activités temporaires et journalières, alors que l'entrepreneuriat durable correspond aux activités et surtout aux sociétés dont l'exploitation dure longtemps.

➤ Caractéristiques démographiques :

Certaines recherches se sont penchées sur le lien possible entre les caractéristiques démographiques d'un individu, comme le sexe, l'âge, l'ethnicité ou l'état civil, et sa tendance à faire de l'entrepreneuriat son choix de carrière. L'âge est, par exemple, généralement associé à un comportement plus conservateur poussant les individus à privilégier des objectifs

de sécurité salariale et professionnelle. Le sexe peut contribuer à déterminer les opportunités d'emploi et d'accès à des réseaux professionnels d'un individu les femmes qui se lancent dans une carrière indépendante, par exemple, seraient désavantagées par rapport aux hommes à cause de barrières liées à l'éducation, à la pression familiale et à l'environnement professionnel.

Caractéristiques psychologiques :

Celles-ci portent sur les caractéristiques psychologiques, ou « traits », permettant de différencier les entrepreneurs des autres groupes professionnels.

L'étude des traits a principalement pour objectif de déterminer ce qui conduit une personne à s'engager dans une activité entrepreneuriale, ces traits portent sur :

- Le besoin d'accomplissement : c'est-à-dire le besoin d'exceller et d'atteindre un certain but dans un objectif d'accomplissement personnel.
 - La prise de risque : l'entrepreneur prendrait des risques modérés, tandis que d'autres encore considèrent que la propension à prendre des risques est essence même de l'activité entrepreneuriale.
 - L'esprit inventif : il s'agit de la préférence pour de nouvelles façons d'agir et de faire les choses.
 - L'autonomie : se manifeste chez les individus qui préfèrent mettre en place leurs propres objectifs, développer des plans d'action et contrôler eux-mêmes la réalisation des objectifs.
- Lieu de contrôle du destin interne : concept issu d'une théorie développée par Rotter dans les années 1960. l'entrepreneur aurait un lieu de contrôle du destin interne, pour lui, les conséquences de ses actions dépendraient son propre comportement et ne seraient pas le résultat d'autre cause, comme le hasard ou la décision d'autrui (Borland, 1974).
 - La confiance en soi : il s'agit de la confiance en sa capacité à réaliser efficacement certaines actions.¹²

1_1_5_3 Les objectifs de l'entrepreneur :

La préservation de l'indépendance managériale et financière constitue souvent l'une des principales préoccupations de l'entrepreneur. Celles-ci se manifestent essentiellement par la volonté d'assurer un revenu ou un emploi pour sa famille, le désir de réaliser des produits de qualité, la créativité, la réalisation de soi, la pérennité de l'entreprise... les objectifs de chaque

¹² F. Jansen, « *Entreprendre : une introduction à l'entrepreneuriat* », 2016, p.40.41.

entrepreneur sont souvent multiples et sont susceptibles de varier au fil du temps et du développement de l'entreprise.

La croissance peut être un objectif en soi. Elle peut constituer un étalon de la réussite du dirigeant et de l'entreprise, ainsi que des progrès réalisés par cette dernière. Elle peut être la conséquence de la poursuite d'autres objectifs, tels que des salaires plus élevés et de la sécurité. Elle peut renforcer la position de l'entreprise face à ses concurrents, réduire la dépendance vis-à-vis d'autres entreprises ou lui conférer une plus grande maîtrise de son environnement par le biais d'un plus grand pouvoir de négociation et par conséquent réduire le degré d'incertitude auquel elle est confrontée.¹³

Pour P-A. Julien, (1996), « *Il existe trois buts ressortant de la littérature consacrée aux typologies d'entrepreneurs : la recherche de la pérennisation et de la survie, la recherche de l'indépendance et de l'autonomie de décision et enfin, la recherche de croissance et du pouvoir* »¹⁴

- **La pérennité** : l'entreprise est créée et développée en sorte qu'elle se pérennise, survive son créateur qui la transmettra à ses héritiers. Ce but apparaît déterminant lorsque l'affaire repose sur des capitaux familiaux.
- **L'indépendance** : le désir d'être « *son propre patron* », « *de ne rien devoir à personne* » marque, parfois de façon viscérale le comportement des chefs des PME, il se manifeste dans la logique financière, industrielle et institutionnelle.
- **La puissance** : un plan de la littérature consacré à l'entrepreneuriat accorde une grande place essentielle au désir d'accomplissement, puis au goût du pouvoir.

1_1_6 L'impact de l'entrepreneuriat :

La contribution de l'entrepreneuriat au développement économique est importante tant par son impact en matière d'emploi, d'innovation, de croissance et d'utilité personnelle.

Van Praag et Verslot (2007) ont effectué une synthèse des travaux empiriques qui ont analysé la valeur économique d'entrepreneuriat qui est présente comme suite :

¹³ F. Jansen, « *Entreprendre : une introduction à l'entrepreneuriat* », P184.

¹⁴ P.A Julien : « *Les PME bilan et perspectives* », éd Economica, Paris ,1996.

✓ **L'emploi :**

Externalité positive en matière de création d'emplois, elle génère un nombre considérable d'emplois Plus grande satisfaction au travail du personnel occupé

✓ **La croissance :**

En ce qui concerne le développement économique, elle rapporte une diversification de l'industrie par l'établissement de pole de croissance.

✓ **Innovation :**

Elle représente une importante source d'innovation, elle permet une harmonisation de développement technologique aux besoins du marché.

- Meilleure rentabilité des dépenses en recherche et développement ;
- Plus grande qualité des innovations ;
- Niveau de commercialisation des innovations élevée (principalement dans la startup).

✓ **Utilité personnelle :**

- Possibilité d'atteindre un niveau de revenu élevé ;
- Meilleure satisfaction de l'emploi (autonomie et emploi)

1_1_7 Historique de l'entrepreneuriat :

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale et jusqu'à la fin des années 1970 les grandes entreprises ont dominée l'économie.la grande taille était considérée comme souhaitable, voire inévitable, et la croissance de la firme était jugée indispensable pour réaliser des économies d'échelles. La PME était perçue comme une simple étape de la vie de l'entreprise. Durant cette période, le nombre d'entreprises par habitant a diminué en Europe.

Le climat économique était plutôt propice à l'étude de la grande entreprise, voire de la multinationale, et par conséquent l'entrepreneuriat intéressait peu les chercheurs. Le nombre des grandes entreprises a dominé durant les années 1970et 1980.

Les chercheurs ont alors pris conscience de l'importance économique des entreprises nouvellement créées .Bien qu'il ait déjà fait l'objet de recherches isolées au-paravent et que ses bases historique remontent au 17^{ème}siècle.

C'est à partir de-là qu'apparaissent des revues scientifiques et des conférences consacrées à l'entrepreneuriat .Ce mouvement s'est accélérée au début des années 1990.

Les deux auteurs R.Cantillon et J.B.Say ont mis en exergue l'importance de l'entrepreneur pour l'économie en général, en se basant essentiellement sur son rôle dans le processus de production.

En 1928 J. Schumpeter donne son envol au domaine de l'entrepreneuriat. Il l'associe nettement à l'innovation. J.Schumpeter reconnaîtra à l'entrepreneur un rôle central dans le mécanisme économique.¹⁵

Section 2 : La PME, l'unité fondamentale de l'entrepreneuriat

2_1 Aperçu historique de la PME

L'importance accrue de l'évolution des PME dans le monde s'explique par le poids de celles-ci dans le développement économique et social. Ces choix sont encouragés par le rôle des PME dans la croissance économique et la création de l'emploi.

La relance des PME est enregistrée dans tous les pays qu'ils soient développés ou en développement. Elles sont une composante essentielle de l'économie dans tous les pays et ceci à plusieurs titres : comme outil de renouvellement permanent du tissu économique, comme instruments efficaces de développement local et de lutte contre le chômage.

Jusqu'au XVIII^e siècle la petite entreprise était le mode de production quasi exclusif dans tous les pays du monde. A la fin du XVIII^e et début XIX^e siècle, période de la révolution industrielle qu'a connu la Grande Bretagne, avant de s'étendre aux autres pays européens puis aux Etats Unis au milieu du XIX^e siècle et au Japon après 1870, les pays sont passés de la phase d'une entreprise familiale à une entreprise industrielle. Cette révolution était caractérisée par des transformations profondes dans les techniques de production et des rapports sociaux. Auparavant, la production « industrielle » s'effectuait grâce au travail artisanal réalisé dans de petites échoppes familiales, au filage et au tissage domestique effectué souvent dans les compagnes et dans les manufactures réunissant sur le même lieu de travail des ouvriers payés à la tache. L'explosion de l'industrie lourde et de la production des biens intermédiaires, la mise en place de technologies nouvelles et de moyens de

¹⁵ F. Janssen et B. Surlemont : « *L'entrepreneuriat : éléments de définition* », 2009, p 25.

transport beaucoup plus performant, les chemins de fer, l'accentuation de l'exode rural apportant une main d'œuvre plus abondante, en supprimant les entreprises artisanales, ont contribué largement à la croissance et à la concentration des firmes.¹⁶

La reconnaissance de la phase des petites et moyennes entreprises dans l'économie intervient au cours des années soixante-dix, marquée par la récession des pays industrialisés et par une crise aigue dans les pays en développement. La grande dimension n'est plus un objectif en soi. La renaissance des PME dans tous les pays industrialisé n'est plus à démontrer que ce soit du côté de création d'emplois, de la valeur ajoutée ou même des exportations. Le développement du phénomène de création de petites entreprises est à l'ordre du jour.

L'Italie semble avoir initié le mouvement au milieu des années 1960, suivie de la plupart des pays industrialisés, tels la France, en 1983 était encore plus affirmatif sur l'importance de la PME dans son économie : « *seules, les petites unités, capables de s'adapter rapidement à la mouvance du marché aux hautes technologies, à l'aspect ponctuel de besoins nouveaux, peuvent être le fer de lance de l'économie, contrairement aux grands groupes qui en constituent l'assise* ». ¹⁷ Malgré que l'économie japonaise soit concentrée sur de grandes firmes géantes qui dominent le marché interne et même les exportations. L'Etat japonais a adopté, dès les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix une série de mesures ayant comme but de favoriser le développement des petites entreprises en vue de maintenir des emplois et surtout, d'en créer de nouveau

La création des petites et moyennes entreprises était même l'intérêt des pays en développement. Citons l'exemple de la Tunisie après avoir enregistré des faiblesses au niveau des grandes entreprises pour la plupart faisait partie du secteur public. Les actions du pouvoir accréditèrent l'entrepreneuriat privé par

¹⁶ Aissani, N, «La politique de soutien des PME et leur rôle dans le développement économique en Algérie, cas de la branche des industries agroalimentaires », Mémoire de magister en Sciences Commerciales, Université d'Oran, 2006, p40

¹⁷ Bizaguet A, « Les petites et moyennes entreprises, Quoi Sais-je ? », PUF, Paris, 1993.

l'encouragement des PME par une mesure d'aide à partir des années 1970¹⁸.

L'accroissement du nombre des petites et moyennes entreprises semble être un phénomène universel.¹⁹ C'est "l'économie de management" qui se transforme progressivement en une "économie d'entrepreneurs" (Drucker, 1985).

2_2 Définitions de la PME :

La notion des petites et moyennes entreprises reste toujours un problème compliqué par les différences existantes dans les définitions officielles des PME et par les ambiguïtés de la terminologie utilisée, de sorte qu'il est difficile d'établir une définition unique généralement retenue ou acceptée par tous. A cet effet, la recherche d'une définition plus englobant de la notion des PME nous impose de passer en revues différentes définitions de différents auteurs de PME.

La conférence générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) définit la PME comme « *l'entreprise dans laquelle le chef d'entreprise assure personnellement et directement les responsabilités financières, techniques, sociales et morales quelle que soit sa forme juridique* »

P-A Julien et M. Marchesnay , (, dans leur ouvrage « la petite entreprise », ont proposés la définition suivante : « *la petite entreprise est avant tout une entreprise juridiquement, sinon financièrement indépendante, opérant dans les secteurs primaires, manufacturiers ou des services, et dont les fonctions de responsabilités incombent le plus souvent à une seule personne, sinon à deux ou trois, en général seules propriétaires du capital* ». Une définition qui paraît complète de telle sorte qu'elle cite et prend en considération les différentes caractéristiques d'une petite et moyenne entreprise.

A travers les différentes expériences étrangères et internationales, il ressort que la définition la plus courante de la PME fait appel à une double série de critère : quantitatifs et qualitatifs :

¹⁸ La loi de 1972, prévoit des avantages fiscaux et des facilités d'implantation, puis la loi de 3 août 1974 relatives aux subventions pour les investissements des industries manufacturières tunisiennes. D'autre part les conventions signées entre les banques et le ministère de finance dont le but est de créer un fond de promotion

¹⁹ Tounès A, « entrepreneur l'odyssée d'un concept », p12

Les critères quantitatifs : Les définitions adoptées utilisent des critères purement quantitatifs comme les effectifs, le chiffre d'affaires et le bilan. Les approches quantitatives utilisent en général les trois critères à savoir : le nombre de salariés, mesure de l'activité et la notion d'indépendance.

- L'effectif : l'effectif est le critère initial essentiel pour déterminer dans quelle catégorie s'inscrit la PME. Il correspond au nombre du personnel employé à temps plein, à temps partiel ou de manière saisonnière.

En d'autres termes, c'est tout le personnel lié par un contrat de travail à l'employeur, quel que soit la nature du contrat du travail. Les organismes fiscaux adoptent une autre définition : « tout personnel ayant perçu de l'entreprise une rémunération au cours d'un exercice »²⁰

- La mesure de l'activité : ce critère est basé sur l'utilisation d'un certain nombre d'indicateurs qui permettent d'évaluer le patrimoine de l'entreprise, et qui sont :
 - Le chiffre d'affaires,
 - Les actifs englobant tous les biens utilisés dans l'exploitation de l'entreprise,
 - Le total du bilan annuel,
 - La valeur ajoutée

La notion d'indépendance : le critère prend en considération le degré de liberté dans la prise de décision au niveau de l'entreprise, et justement l'une des caractéristiques des PME est leur capacité de prendre leur décision par elles mêmes.

La définition²¹ adoptée par l'OCDE est basée sur les trois critères : « la moyenne entreprise est définie comme une entreprise employant de 50 à 250 personnes et dont le chiffre d'affaires est compris entre 200 millions et 2 milliard

²⁰ Mahe de Boislandelle, « la gestion des ressources humaines dans les PME », Economica, paris, 1998, p486

²¹ Chelil A, Ayad S-M, « PME en Algérie : réalité et perspectives », Université de Tlemcen

de Dinars et dont le total du bilan est compris entre 100 et 500 millions de dinars. La petite entreprise est définie comme une entreprise employant de 10 à 49 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 200 millions de dinars et dont le total du bilan n'excède pas 100 millions de dinars. La très petite entreprise (TPE) ou micro entreprise est définie comme une entreprise employant de 1 à 9 employés et réalisant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 20 millions et dont le total du bilan n'excède pas 10 millions de dinars ».

Sous un autre angle, nous pouvons percevoir une autre définition de la PME en utilisant des critères qualitatifs (sociologique ou analytique).

*Les critères qualitatifs font référence en général au mode d'organisation et de gestion de l'entreprise : il s'agit de plus souvent d'une entreprise gérée et /ou administrée directement par les personnes physiques qui en sont les propriétaires.

En introduisant le rôle central du chef d'entreprise qui est dans la plupart des cas dirigeant et propriétaire. « *La PME est une unité de production, ou de distribution, une unité de direction et de gestion sous l'autorité d'un dirigeant entièrement responsable de l'entreprise, dont il est souvent propriétaire et qui est directement lié à la vie de l'entreprise* ». ²²

Pour cette approche qualitative, l'entrepreneur détenteur du pouvoir c'est lui qui détermine la forme de l'entreprise. C'est à lui l'idée de créer et d'apporter le capital investit.

Alors le pouvoir est exercé par le détenteur des moyens de production et celui qui a pris le risque de créer.

L'entrepreneur propriétaire fait appel à sa propre expérience et son intuition lors de la prise et la mise en œuvre des décisions. En introduisant les objectifs de la direction, seulement les unités dont les objectifs sont la rentabilité et l'indépendance de gestion sont considérées des PME.

Mais ce genre de critères dite qualitatifs sont difficile à mesurer, c'est pour cette raison que l'approche quantitative reste la plus dominante.

²² Wtterwulghé R, « La PME : une entreprise humaine », Boeck Université, 1998, p15

2_3 Définition des PME dans des différents pays du monde :

La définition de la PME pour chaque pays se diffère selon la taille, la nature juridique et le secteur d'activité. On relève plusieurs définitions possibles des PME se basent essentiellement, soit :

- Sur le montant des investissements engagés ; ce critère a l'avantage de refléter l'importance des équipements et par conséquent le degré de mécanisation de l'entreprise. C'est le critère retenu par le Maroc, la Tunisie et d'autres pays.

*En Algérie : La définition²³ des PME est celle adoptée par l'UE en 1996. Elle est reprise par la loi n° 01-18 du 12 décembre 2001 portant loi d'orientation sur la promotion de la PME et qui définit la PME algérienne comme une entreprise de production de biens et de services, employant entre 1 à 250 personnes à plein temps, dans une année, dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 2 milliards de DA ou dont le total bilan n'excède pas 500 millions de DA, et qui respecte le critère d'indépendance.

*En Tunisie : la définition d'une PME est précisée par : « toute entreprise dont le montant de l'investissement est inférieur à 300.000 de dinars tunisiens »²⁴

*Au Maroc : la définition de la PME est définie comme étant « toute entreprise gérée et/ ou administrée directement par des personnes physiques qui en sont propriétaires, actionnaires, dont le capital n'est pas détenu directement ou indirectement à plus de 25% par une personne morale ou un fonds collectif d'investissement »

Sur le nombre d'emplois créés ; ce critère à l'avantage de bien de cerner les différentes catégories d'entreprises, de déterminer la participation de chaque catégorie d'entreprises à résoudre le problème de chômage (qui est l'un des principaux objectifs recherchés par les autorités). Plusieurs pays retiennent ce critère pour définir une PME.

²³ AISSANI.N, «La politique de soutien des PME et leur rôle dans le développement économique en Algérie, cas de la branche des industries agroalimentaires », Mémoire de magister en Sciences Commerciales, Université d'Oran, 2006, p40.

²⁴ Avant 1999 le plafond d'investissement était de 1.000.000 de dinars tunisiens, ce montant était remplacé par

300 000 dinars afin de promouvoir l'entrepreneuriat et d'encourager les investissements des PME.

*Les Etats Unis (USA) considèrent comme PME les entreprises dont l'effectif est inférieur à 500 personnes et distinguent les très petites, petites et moyennes entreprise ; les premières ne doivent pas dépasser les 20 employés, les secondes emploient jusqu'à 100 et les troisièmes catégories ne doivent pas dépasser 500 employés.

*Le Japon considère toute entreprise ayant un nombre d'emplois inférieur à 300 personnes et dont la capitalisation n'excède pas 100 millions de Yens comme une PME, seulement que l'application de ces critères varie d'un secteur à un autre.

- La fabrication, construction et transport (300 personnes et 300 millions de yens)
- Commerce de gros (100 personnes et 100 millions de yens)
- Industrie et service (100 personne et 50 millions de yens)
- Commerce de détail (50 personne et 50 millions)

*La France fixe le nombre d'emplois à une limite supérieurs à 500. Elle distingue la moyenne entreprise (de 50 à 500 personnes), la petite entreprise (de 10 à 50 personnes) et la très petite entreprise (de 1 à 10 personnes)

*L'Allemagne et l'Italie considèrent comme PME les entreprises dont l'effectif est inférieur de 100 personnes.

*La Belgique, l'Autriche, la Suède et la Suisse définissent une PME toute entreprise ayant moins de 50 personnes.

2_3 Cadre juridique des PME :

L'encadrement juridique et réglementaire des petites et moyennes entreprise diffèrent d'un pays à un autre en raison que chaque Etat établie ses propres règles législatives et juridique en fonction des exigences de sa politique économique.

Parmi les formes juridiques de la PME que le chef d'entreprise doit choisir sont principalement : une entreprise individuelle²⁵, une Entreprise Unipersonnelle de Responsabilité Limitée (EURL), une Société A Responsabilité Limitée (SARL), une

²⁵ Après une étude faite par l'auteur A Bizaguet dans son ouvrage « les petites et moyennes entreprise », il fait apparaitre que la très grande majorité des PME plus de deux tiers sont constituées sous la forme individuelle, en raison qu'une seule personne physique assure la direction, perçoit les bénéfices et supporte les risques.

Société en Nom Collectif (SNC), une Société Par Action (SPA).

L'entreprise individuelle : Cette forme sociale convient à l'investisseur désirant être son propre patron et seul propriétaire de son affaire.²⁶

Une entreprise individuelle est entreprise qui est la propriété exclusive d'une personne physique. L'entrepreneur exerce son activité sans avoir créé de personne juridique distincte. Les différentes formes d'entreprises individuelles sont commerçants, artisans, professions libérales, agriculture. L'entrepreneur individuel est le seul « maître à bord »²⁷(INSEE).

Société en Nom Collectif (SNC) : Dans ce type de sociétés, les associés ont tous la qualité de commerçant et répondent indéfiniment et solidairement des dettes sociales. L'avantage de cette forme juridique présente une organisation statutaire souple et il n'est pas exigé un capital minimum obligatoire. Les PME peuvent adopter cette forme sociale lorsqu'elles disposent de faibles capitaux notamment pour les projets innovants peu consommateurs de fonds propres. La gérance peut être assurée à un associé ou non.

Société A Responsabilité Limitée (SARL) : C'est une société dans laquelle la responsabilité des associés est limitée au montant de leurs apports. Les associés sont représentés par des parts sociales. Cette forme d'entreprise est constituée de deux (02) associés au minimum et 20 au maximum. Le capital minimum d'une SARL est de cent mille (100 000 DA) dinars. Le capital social est divisé en parts sociales d'égale valeur nominale, de mille dinars (1 000 DA). Elle est gérée par une ou plusieurs personnes physiques les gérants peuvent être choisis en dehors des associés.

Entreprise Unipersonnelle de Responsabilité Limitée (EURL) : Lorsque la SARL ne comporte qu'une seule personne en tant qu'associé unique, celle-ci est dénommée 'EURL'. La EURL a été créée pour restreindre les risques encourus par les entrepreneurs individuels qui sont tenus des dettes de leur entreprise sur la totalité

²⁶ « Guide de l'investisseur », direction générale des impôts, Ministère de Finance, Algérie, 2009, p7.

²⁷ www.insee.fr

de leur patrimoine. L'EURL leur permet de limiter leur responsabilité au montant de l'apport de l'unique associé. La gérance de la EURL peut être assurée par l'associé unique ou par un gérant tiers.

Société Par Actions (SPA) : La société par actions est constituée entre des associés qui ne supportent les pertes qu'à concurrence de leurs apports. Le nombre des associés ne peut être inférieur à sept (07) membres. Leur capital ne peut être inférieur à 5.000.000 DA si la société fait publiquement appel à l'épargne et 1.000.000 DA dans le cas contraire. La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres ou moins et de douze au plus.

2_4Caractéristiques des PME :

Les PME présentent de nombreuses spécificités. Du fait de leur taille, elles ont une structure simple, mais sont souvent dépendantes de leur environnement et ont une activité vulnérable.²⁸

Pour mieux cerner le concept de la PME, le modèle du JULIEN (1997) proposé les caractéristiques suivantes :

- **La petite taille :** caractérisée par une structure simple, des contacts directs, une distance hiérarchique moindre, des relations de travail plutôt informelles. Leur taille implique qu'elles gèrent un plus faible volume de ressources financières induisant un faible volume de ressources techniques et immatérielles et une faible spécialisation.
- **La centralisation:** c'est la personnalisation de la gestion, c'est-à-dire la centralisation de la prise de décision chez un seul individu qui est le plus souvent le propriétaire- dirigeant.
- **Une faible spécialisation** au niveau de la direction, des employés et des équipements : la direction assume les aspects stratégiques, commerciaux et les rapports avec les institutions aussi bien que des tâches opérationnelles de

²⁸ L'activité est un peu délicate, dans le cas d'un échec elle risque de perdre tout.

production. Les employés doivent être capables de changer de poste de travail ou de fonction. Les équipements doivent permettre la flexibilité de la production en étant capables de produire à un coût compétitif des petites séries variées.

- **Une stratégie intuitive et peu formalisée** : Le dirigeant est suffisamment proche de ses collaborateurs et employés pour leur expliquer oralement les changements qu'il impose sans formaliser par écrit sa stratégie. Le cycle de décision stratégique se situe dans le court terme.
- **Des systèmes d'information interne et externe peu complexes et peu organisés** : Contrairement aux grandes entreprises qui réclament de formaliser le transfert de l'information tout en favorisant le contrôle, le système d'information interne des PME est caractérisé par le dialogue et le contact direct. Leur système d'information externe est simple, la recherche d'information est principalement informelle.

Les PME possèdent certaines caractéristiques qui leur attribuent, d'un côté, des avantages dont elles peuvent tirer un grand profit de l'autre côté, des faiblesses qui encombrent leur expansion.

2_5 Les atouts des PME :

La PME présente une structure simple et flexible qui lui permet d'être réactive à toute modification de l'environnement.

Cette organisation entraîne de faibles coûts de structure ce qui peut lui donner un avantage concurrentiel par rapport à la grande entreprise. Des niveaux hiérarchiques très réduits, des processus de décisions plus rapides pour régler les problèmes liés à l'activité.²⁹

L'information circule également de manière plus efficace même si elle est d'un caractère informel. De plus, les salariés peuvent être plus motivés que dans une

²⁹ 112 NASROUN.N, « Dynamique entrepreneuriale des PME dans la wilaya de Bejaia », mémoire de magister en Sciences de gestion, Université de Bejaia, 2011.

grande entreprise. La taille de la PME permet aux salariés d'être plus souvent associés aux prises de, décisions.

2_6 Les faiblesses des PME :

Les PME souffrent de plusieurs faiblesses que nous essaierons de résumer dans les principaux points suivants :

- L'autonomie reste pour un grand nombre de PME très relative, par leur orientation vers la sous-traitance par rapport aux grands groupes.
- Les PME sont en général peu connues, aussi bien du public que des éventuel partenaires de l'entreprise (fournisseurs, clients, administrateurs, banques ...), ce qui engendre un manque de confiance de ces derniers à son égard.
- La difficulté d'assurer des ressources financières et humaines. Sa capitalisation et ses manques de notoriété rendent son accès aux ressources financières très difficiles. Même pour le recrutement des compétences professionnelles qui préfèrent vendre leurs services aux grands groupes pour diverses raisons, notamment le salaire et le choix de carrières.

Conclusion :

L'entrepreneuriat est perçu comme un phénomène complexe et multidimensionnel. Il devient un moyen pour les milieux d'assurer leurs capacités d'innovation et leur compétitivité. La création d'entreprise est devenue aujourd'hui le mot d'ordre en matière de développement, elle n'est rien sans l'entrepreneur innovateur. Ce dernier est celui qui crée des entreprises, contribue à leurs expansions, accepte l'incertitude, les risques et par son action accélère l'élaboration, la diffusion et la mise en œuvre d'idées nouvelles.

Au cours de ce phénomène entrepreneuriale, la grande dimension n'est plus un objectif en soi. La petite entreprise s'est imposée comme une institution qui a acquis une légitimité considérable (Julien, 1994, p151-152). Le dynamisme des

économies industrialisées repose sur la productivité de leurs entreprises et ceci est devenu vrai tout autant pour les petites que pour les grandes entreprises.

La légitimité de la moyenne entreprise est justifiée par deux raisons ; Sociale tout d'abord, elle est liée aux facteurs de réalisation de soi et d'insertion sociale. Puis économique, car les PME ont été ces dernières années le fer de lance des innovations productrices, du développement des nouveaux services et de la création d'emplois.

Chapitre 1 :

Le cadre

théoriques sur

l'entrepreneuriat

Chapitre 2 :

Etat des lieux de

l'entrepreneuriat en

Algérie

Conclusion générale

Conclusion générale :

Tout au long de ce travail, nous avons essayé d'apporter des réponses pour notre question principale à savoir « en quoi consiste la dynamique entrepreneuriale à Bejaia ? » premièrement nous avons élaboré un éclairage théorique sur les concepts de l'entrepreneuriat et celui de l'entrepreneur. L'entrepreneuriat décrit le processus de découverte, d'évaluation et d'exploitation d'occasions.

L'entrepreneur est une personne qui est prête à mettre en jeu sa carrière et sa sécurité financière pour mettre en œuvre une idée, à mettre son temps, et son capital dans une entreprise risquée. Puis nous avons présenté les résultats de notre stage pratique que nous avons collectée auprès de la direction des PME dans la wilaya de Bejaia, ainsi une enquête réalisée sur le terrain par deux étudiantes.

La création d'entreprise est la manifestation la plus claire de l'entrepreneuriat qui est les résultats des activités de l'entrepreneur, en effet nous avons constaté que la création d'entreprise nécessite une mobilisation des compétences que nous pouvons relier une capacité de réussir, à la quelle on ajoute une forte motivation, ainsi qu'un environnement familial nécessairement solidaire.

La région de Bejaia, notre lieu de référence, dispose d'un tissu industriel important ou toute les branches d'activités sont présente, La capacité de création d'entreprise est pour chaque pays la résultante de plusieurs facteurs liées à l'environnement économique, l'environnement social et aux aspects culturels.

Notre étude montre que la plupart des PME de la wilaya de Bejaia sont des entreprises privée avec un taux 96,61%. Le secteur le plus dominant c'est bien le BTPH avec 19494 PME, en deuxième position on trouve le secteur de l'industrie avec 4464 PME, juste après on trouve le secteur de l'agriculture avec 619 PME, de la on comprend vite que l'agriculture est le secteur le plus ignoré dans la wilaya de Bejaia. (Hypothèse vérifiée)

D'après nos statistiques collectées au sein de la direction des PME de la wilaya de Bejaia, on constate que les PME publique sont à quantité très limité.

Il ressort de l'enquête que les entrepreneurs sont en majorité des hommes ayant un âge mûr entre 20 et 40ans, dans la plupart des cas il est à la fois

Conclusion générale

propriétaire et gérants de leurs entreprises, et d'une manière générale la forme juridique de la plupart des entreprises de notre échantillon est l'entreprise individuelle et EURL. Et l'origine de l'idée de la création vient essentiellement des relations personnelles et familiales, de plus disposer d'un entourage entrepreneurial constitue des opportunités non négligeable de recevoir des conseils.

A traves l'enquête la plupart des entrepreneurs de la région provient d'une famille ou des parents ou autres personnes proches sont des entrepreneurs.

Il ressort également de notre étude que le niveau d'étude des entrepreneurs est élevé pour la majorité, ils ont effectué des études universitaires ou une formation professionnelle, ils nous ont signalé qu'ils ont obtenu assez d'expérience afin de créer leur propre entreprise (hypothèse vérifiée).

Notre souhait dans l'avenir est d'élargir nos recherches pour plus de représentativité et pour collecter davantage de données dans les divers secteurs d'activités, mener des études à l'échelle nationale.

Introduction Générale

Introduction générale

Aujourd'hui, l'entrepreneuriat constitue un phénomène qui attire de plus en plus les spécialistes chercheurs dans les domaines de l'économie et de gestion. Selon Fayolle (2005), pour pouvoir expliquer le phénomène entrepreneurial, plusieurs approches sont mises à contribution, notamment l'approche fonctionnelle des économies (what), l'approche centrée sur les individus développée des spécialistes des sciences du comportement (why et who), et l'approche processuelle des gestionnaires (how).

Selon Verstraete T, « L'entrepreneuriat est le processus qui amène les personnes à envisager la priorité d'une entreprise comme une option ou solution de carrière viable, à arriver avec des projets d'entreprise à apprendre à devenir des entrepreneurs, à lancer et à développer une entreprise »

En effet, le terme entrepreneuriat s'articule autour d'un personnage et d'une organisation, il commence par une volonté individuelle d'un futur entrepreneur, ce dernier devenu le personnage central du développement économique, cet acteur principal est un individu hétérogène, sa capacité dépend de sa personnalité, de ses ambitions, motivations, formations, compétences, profil psychologique et enfin un entourage ou un environnement socioculturelle. Il se distingue par sa volonté de création d'entreprise qui est issue de son profil psychologique, d'où l'importance de la culture entrepreneuriale qui amène ces différents facteurs à jouer un rôle positif auprès des entrepreneurs potentiels, L'entrepreneuriat, levier de la création de richesses et d'emplois, désormais fait partie des stratégies de reconversion conduites par les pouvoirs publics, ou la création d'entreprise constituent une solution au problème d'exclusion social surtout le chômage des jeunes de plus en plus considérable dans la société algérienne.

Aujourd'hui, l'Algérie accorde de plus en plus une importance accentuée au développement des PME du fait qu'il est parfaitement admis que l'entrepreneuriat est un vecteur vital à l'économie et à la société notamment en termes de création de richesses, d'emploi, d'exploitation de ressources, de la diversification et de la complémentarité entre les entreprises du secteur d'activités et partenaires, etc. Ainsi, l'entrepreneuriat recouvre les activités qui concourent à la formation et la croissance d'une entreprise dont la conséquence première est la création de valeurs. De ce fait la création d'entreprise est devenue l'objet d'une demande sociale et est la manifestation la plus claire de l'entrepreneuriat. C'est

Introduction Générale

pourquoi, les gouvernements donnent une importance capitale à l'activité entrepreneuriale et tentent de mettre en place des politiques de stimulation, d'aide et d'accompagnement destinées aux entrepreneurs et aux porteurs de projets¹. Depuis son ouverture économique dans les années 90, l'Algérie renvoie à l'intégration des PME dans sa politique productive d'où un rythme élevé de création d'entreprises avec une évolution d'une population globale de 1 060 289 PME en 2021.

La wilaya de Bejaia est dotée d'un tissu économique important qui la classe parmi les Premières wilayas du pays en termes de nombre d'entreprises privées, elle compte parmi les régions qui jouissent d'un certain pouvoir d'attractivité et de compétitivité.

En 2021, elle occupe la quatrième place au niveau national avec 31746 PME privées soit 76,61% du nombre total des PME privées enregistrées en Algérie (soit une évolution de 5,12% par rapport à l'année précédente). La majorité des entreprises de la wilaya sont créées à partir de 1995 grâce à la mise en place d'un certain nombre de dispositifs en faveur de création d'entreprises. Elles sont pour la quasi-totalité des PME. Ces entreprises se répartissent de manière très inégale, avec une concentration sur un nombre restreint de communes.

La création d'entreprise n'est pas le résultat d'une génération descende. Elle est en fait le fruit d'un enchainement qui remonte au milieu des années 80. La création d'entreprise présente une alternative favorable à l'entrepreneur afin de se réalisé soi même.

Le but de ce travail de recherche s'accumule sur un stage pratique au sien de la direction des PME de Bejaïa et une analyse d'une enquête faite par deux étudiantes, ayant une grande importance pour cerné la problématique de l'activité entrepreneuriale dans la wilaya de Bejaia et à s'intéresser aux différentes points de ce thème.

Notre travail de recherche se prononcera sous une question centrale comme suite :

On quoi consiste la dynamique entrepreneuriale dans la wilaya de Bejaïa ?

Pour mieux cerné cette question, notre travail tentera de répondre aux questions suivantes :

- _ Combien y'a-t-il d'entreprise a Bejaïa ?
- _ Quel sont les secteurs les plus fréquentés a Bejaïa ?

Introduction Générale

- _ Quel est le profil des entreprises créés ?
- _ Quel sont les déterminants des entrepreneurs ?

A partir de l'objectif de la recherche, nous avons formulé quelques hypothèses sur les déterminants de la création des PME au niveau de la wilaya de Bejaia. Nous partons essentiellement sur les hypothèses suivantes :

- .
 - Hypothèse 1 : La création de l'entreprise conséquence sur le développement économique de la wilaya de Bejaia..
 - Hypothèse 2 : L'entrepreneur privé, cherche à investir essentiellement dans les secteurs à faible intensité capitalistique et offrant des taux de rentabilité élevés.
 - Hypothèse 3 : L'entrepreneur est motivé dans sa création afin de s'améliorer financièrement.

La présente recherche sera architecturée en trois chapitres que nous développerons en suivant le fil conducteur de notre travail, à savoir la mesure de la contribution de la connaissance à la dynamique entrepreneuriale.

Le premier chapitre sera consacré à présenter : premièrement, quelques théories sur L'entrepreneuriat. Deuxièmement, on abordera le sujet de la PME qui est l'unité fondamentale de l'entrepreneuriat.

Le deuxième chapitre sera focalisé sur l'entrepreneuriat en Algérie, l'émergence de la dynamique entrepreneuriale en Algérie, les dispositifs d'aide à la création d'entreprise et l'évolution de la PME en Algérie.

Le dernier chapitre est d'étudier l'évolution de la PME de Bejaia dans de différents secteurs d'activités, et déterminants de l'entrepreneuriat sur la wilaya de Bejaïa.

L'objet de troisième chapitre s'articule autour d'un stage pratique au sein de la Direction des PME dans la wilaya de Bejaia et une enquête menée par deux étudiantes, qui nous permettra de répondre aux préoccupations de notre problématique.

Chapitre 03 : l'entrepreneuriat à Bejaia

Introduction :

Le dernier chapitre de notre travail sera une tentative d'apporter une réponse à notre problématique qui consiste, nous le rappelons, en quoi consiste la dynamique entrepreneurial à Bejaia ?

Par conséquent, ce chapitre s'étalera à présenter l'aspect pratique de notre travail en mettant en évidence en premier lieu le stage pratique au sein de La Direction des PME de Bejaia et ces statistiques, en second lieu on s'est appuyé sur l'enquête de terrain de deux étudiantes pour réaliser un profil de l'entrepreneur et l'entreprise (les déterminants de l'entrepreneuriat, profil de l'entrepreneur, les motivations de création d'entreprise et leur financement).

Section 01 : quelques statistiques sur les PME à la wilaya de Bejaia

3_1_1 : présentation de lieu de stage (direction de l'industrie DI)

Depuis 2004 jusqu'à la fin 2015, et, à la faveur des nouvelles missions confiées au secteur, la direction de l'industrie a subi plusieurs mutation : Direction de la PME et de l'Artisanat (2004) , Direction de l'Industrie de la PME et de la Promotion de l'Investissement (2010), Direction du Développement Industriel et de la de la Promotion de l'Investissement (2012), Direction de l'Industrie et des Mines (2015) et actuellement direction de l'industrie (2022).

Les Directions de l'Industries et des Mines sont créées conformément au décret exécutif n°15-15 du 22 janvier 2015 et les directions de l'industrie sont créées conformément au décret exécutif n° 22-78 du 19 février 2022, portant création, missions et organisation de la direction de wilaya de l'industrie. Elles sont chargées au niveau local en ce qui concerne le volet investissement, du développement du tissu industriel et la promotion de l'investissement. Elles ont une mission d'assister les entreprises du secteur industriel dans la formalisation de leur action en matière de compétitivité industrielle et de collecter, analyser, consolider et diffuser les informations et données statistiques sur les activités industrielles.

Chapitre 03 : l'entrepreneuriat à Bejaia

La direction de l'industrie de wilaya comporte quatre (04) services :

- le service des ressources et du contentieux
- le service des petites et moyennes entreprises et industries, de la numérisation et des statistiques.
- le service de la normalisation et de la métrologie
- le service de la promotion de l'investissement, du développement industriel et du suivi des participations de l'Etat

Le siège de la direction de wilaya de l'industrie sis au bloc des 100 bureaux, siège de la Wilaya, avec un effectif employé atteint 31 salariés.

3_1_2 Le potentielle d'entreprise

A la faveur de la loi n° 17 - 12 du 10 janvier 2017 portant Loi d'orientation sur le développement de la PME, le traitement du fichier de la C.N.A.S relatif aux déclarations des salaires des entreprises, arrêté au 31 décembre 2021, a permis l'estimation du potentiel d'entreprises à **31 746** entités au total pour un nombre d'emplois de **76 815** .

(Loi d'orientation sur la promotion de la petite et moyenne entreprise (N° 17-02 du 10 janvier 2017) notamment son article 05.)

La PME est définie, quel que soit son statut juridique, comme étant une entreprise de production de biens et/ou de services :

- Employant une **(1) à (250)** personnes,
- Dont le chiffre d'affaire annuel n'excède pas **4 milliards** de Dinars Algériens ou dont le total du bilan annuel n'excède pas **1 milliard** de Dinars Algériens,
- Et qui respecte les critères d'indépendance (entreprise dont le capital n'est pas détenu à 25% et plus par une ou plusieurs autres entreprises ne correspondant pas à la définition de la PME.

3_1_2_1: Les types de PME

Tableau 1 : Type de PME

Chapitre 03 : l'entrepreneuriat à Bejaia

Critères Types	Effectif (Emplo yés)	Chiffre d'affaires	Bilan Annuel
TRES PETITE	01 à 09	Inférieur à 40 Millions DA	Inférieur à 20 Millions DA
PETITE	10 à 49	Inférieur à 400 Millions DA	Inférieur à 200 Millions DA
MOYENNE	50 à 250	400 Millions à 4Milliards DA	200 à 1 Milliard DA

Source : Fichier CNAS

3_1_3 : Petites et moyennes entreprises (année 2021) :

Le nombre global de PME, dans ses principales composantes, s'élève à **31 746** entreprises pour un nombre total d'emplois de **76 815** salariés.

Tableau 2 : Les petites et moyennes entreprises (années 2021)

Statut juridique	Nombre de PME	Part (%)	Em plois	Part (%)
PME privées	31705	99,87	74209	96,61
PME publiques	41	0,13	2606	3,39
Total	31746	100	76815	100

Source : Fichier CNAS

Les PME publiques

Chapitre 03 : l'entrepreneuriat à Bejaia

La PME du secteur public est peu nombreuse, elle comprend **41** unités soit une proportion de **0,27%** de la population totale des entreprises.

Elle emploie un effectif de **2 606** salariés d'où une moyenne de **63,56** emplois par PME.

Contrairement à la PME du secteur privé, la PME publique se déploie sur les activités industrielles qui détiennent une proportion de plus de **48%** du total des entreprises et **60%** des emplois générés.

Tableau 3 : La répartition des PME publique par secteur d'activité

°	Groupe de secteurs d'activités	Nombre de PME	(%)	Nbre d'emplois	(%)
	Industrie	20	48,8	1 565	60
	Services	12	29,2	526	20,2
	BTPH	8	19,5	506	19,4
	Agriculture et pêche	1	2,5	9	0,4
	TOTAL	41	100	2606	100

Source : Fichier CNAS

Les PME privées

Le nombre de PME privées s'élève à **31 705** PME privée à la fin de 4^{eme} trimestre 2021.

Ces entreprises constituent la composante majeure de la population des PME opérationnelles, et emploient, selon la même source un effectif total de **74209** emplois déclarés.

Mouvements des PME privées dans la Wilaya par secteur d'activités :

–Création durant l'année 2021 : **1351**

Chapitre 03 : l'entrepreneuriat à Bejaia

- Réactivation durant l'année 2021 : **392**
- Radiation durant l'année 2021 : **196**
- Evolution de PME en 2021 : **1547**
- Nombre d'emplois créés : **3967**

Tableau 4 : Répartition des PME privées par secteur d'activité

	PME	%	Emploi	%
Services	19 494	61,49	38 510	51,89
BTPH	7 128	22,48	20 393	27,48
Industrie	4 464	14,08	12 938	17,43
Agriculture	619	1,95	2 368	3,19
Total	31 705	100	74209	100

Source : Fichier CNAS

3_1_4 : Evolution des PME privées durant les (05) dernières années :

Tableau 5 : Evolution des PME privées

	A année 2017	A année 2018	Evo lution	A année 2019	Evo lution	A année 2020	Evo lution	A année 2021	Evo lution
Nombre de PME	2 5 077	2 7 244	2167 (8,64 %)	2 8883	1639 (6,01 %)	3 0199	1316 (4,55%)	3 1746	1547 5,12 %
Nombre d'emploi	6 6 090	7 0 496	4406 (6,6 %)	7 3778	3228 (4,57 %)	7 3 737	-41 (-0,05%)	7 6815	3078 (4,17 %)

Source : Fichier CNAS

- Le taux de la croissance moyenne des PME est de (à le calculer)

Chapitre 03 : l'entrepreneuriat à Bejaia

- Le taux de la croissance moyenne des emplois est de (à le calculer)

Durant les cinq dernières années, le nombre de PME a connu un accroissement très significatif. Ce nombre est passé de **25 077** PME, en **2017**, à **31 746 en 2021** entreprises soit un accroissement de **26%** et une progression moyenne annuelle de **1667** entreprises par an.

Ceci, permet à Bejaia d'occuper la quatrième place à l'échelle nationale, après Alger, Oran et Tizi-Ouzou. Au sein de la région Nord Centre, elle se positionne à la **troisième** place après Alger et Tizi-Ouzou.

En termes de densité de PME / 1000 habitants, Béjaia occupe la première place au sein de la même région avec un ratio de **31.74**.

3_1_5 : Implantation territoriale de la PME privée :

Compte tenu de l'aspect géographique de la région, presque la moitié de la population de la PME privée se concentre le long du couloir de développement de la vallée de la Soummam, structuré par la RN26, la RN12 et la RN9.

A ce niveau, la Daïra de Béjaia arrive en pôle position avec un taux de **31,29%**, suivi de loin par la Daïra d'Akbou avec un taux de **9,50 %** puis de la Daïra de Tazmalt et d'El Kseur, respectivement avec un taux de **4,57 %** et **4,50 %**.

3_1_6 : Présentation des zones industrielles et zones d'activités

3_1_6_1 : Anciennes zones industrielles et zones d'activités :

La wilaya de Bejaia dispose de deux **(02)** zones industrielles, l'une située à IHADADDENE commune de Bejaia et l'autre à la commune d'AKBOU. Elles occupent une superficie totale de **151,15** HA répartie en **96 lots** sur lesquels sont implantés **81** unités. A cela s'ajoute dix-neuf **(19)** zones d'activités, couvrant une surface totale de **198,35** ha répartie en **791 lots** sur lesquels sont implantés **346** unités dont les plus importantes sont la ZAC de Taharacht, commune d'Akbou et la ZAC d'El Kseur dite « Industrielle ».

Tableau 6 : anciennes zones industrielles

Chapitre 03 : l'entrepreneuriat à Bejaia

N°	Commune	Dénomination de la zone	Superficie globale de la Zone (hA)
01	Béjaia	IHADDADENE	114,17
02	Akbou	AKBOU	36,98
Total			151,15

Source : Fichier CNAS

Tableau 7 : Anciennes zones d'activités existantes

	Commune	Dénomination de la zone	Superficie de la Zone (HA)	Nombre de Lots créés
0	Souk El Tenine	ZAC Souk El Tenine	8,9964	62
	Melbou	ZAT Melbou	20,3540	11
	Taskriout	ZAC Taskriout	1,6053	15
	Aokas	ZAA Tala Khaled	4,4500	27
	Oued Ghir	ZAC Ibourassen	9,1600	92
	Tala Hamza	ZAC Tala Hamza	4,0490	26
	El Kseur	ZAC El Kseur à caractère commercial	15,9209	189
	El Kseur	ZAC El Kseur caractère industriel	49,5745	55
	Fénaia	ZAC Fénaia	10,0501	56
0	Timezrit	ZAC Ideraken	1,3035	28
1	Adekar	ZAC Adekar	4,4270	43
2	Akfadou	ZAC Akfadou	1,8030	03
3	Toudja	ZAC Larbaa	8,3039	32
4	Amizour	ZAC Amizour	2,4760	13
5	Akbou	ZAC Taharacht	24,7688	50
6	Akbou	ZAC Taharacht extension	22,4895	45
7	Ouzellague n	ZAC Hellouane	3,6179	18
8	Seddouk	ZAC Seddouk n°01	2,9500	16
9	Seddouk	ZAC Seddouk n°02	2,0520	10

Chapitre 03 : l'entrepreneuriat à Bejaia

Total	8	198,351	791

Source : Fichier CNAS

3_1_6_2 : Nouveaux Espaces Industriels :

En plus des zones citées plus haut créées durant les dernières décennies, ayant servi à l'ancrage du tissu industriel, la wilaya de Bejaia a bénéficié de deux (02) opérations de réalisation de (02) deux zones industrielles, d'une superficie globale de 350 ha, l'une à El Kseur-Fénaia dont l'état d'avancement global des travaux d'aménagement est estimé à 70,5%. Et l'autre à Béni Manssour, commune de Boudjellil dont les études sont achevées, et le cahier des charges des travaux a été élaboré. A cela s'ajoute la création de trois zones d'activités, celle de Mahrira commune de Kherrata, de M'Lakou commune de Seddouk et de Bouklaa commune d'El Kseur. La superficie totale de ces zones est de 77,8191 Ha

Tableau 8 : Nouvelles zones industrielles

°	Commune	Dénomination des nouvelles Zones	Superficie (ha)	Etat d'avancement de la viabilisation
1	El Kseur et Fenaia Ilmaten	El kseur-Fenaia-ilmaten	175,8700	70 %
	Boudjellil	Béni Manssour	175,35	00%
3	Total		351,2200	

Source : Fichier CNAS

Tableau 9 : Nouvelles zones d'activités

Commune	Dénomination des nouvelles Zones	Superficie (ha)
Seddouk	ZAC M'lakou	26,5599
Kherrata	ZAC Mahrira	51,2592

Chapitre 03 : l'entrepreneuriat à Bejaia

Total	77,8191
-------	---------

Source : Fichier CNAS

3_1_6_3 : Création de nouvelles micros zones d'activités :

Conformément aux orientations de Monsieur le Président de la République, quatre (04) mini zones d'activités destinées aux jeunes porteurs de projets et d'idées permettront la création de richesses, de l'emploi et la consolidation du processus du développement ont été créées, d'une superficie totale estimée à 9,5492 HA, réparties sur les communes de Seddouk, Akbou, et El Kseur, dont les travaux d'aménagement ont été lancés pour celle de Seddouk (70%), et l'opération de prospection des terrains devant recevoir les projets de création d'autres mini zones est en cours aux niveaux des autres communes.

Tableau 10 : Les minis zones d'activités

N°	Commune	Dénomination de la Mini zone d'activités	Superficie (ha)	Observation
01	Seddouk	Mini ZAC Malakou	3,3710	En cours d'aménagement
02	Akbou	Mini ZAC Bouièsene	1,7848	En cours d'étude
03	El Kseur	Mini ZAC El kseur	4,3934	En cours d'étude
Total			9,5492	

Source : Fichier CNAS

3-1-7 : Les structures d'appui et d'animation économique et locale

Chapitre 03 : l'entrepreneuriat à Bejaia

Dans le cadre de la promotion du secteur de la PME, le Ministère de l'Industrie et des Mines à travers la promulgation de la loi d'orientation de la PME, a mis en place la création de structures d'animation économique locale en vue d'améliorer l'environnement adéquat à la promotion de la PME à savoir pour notre wilaya :

3-1-7-1 : Le centre d'appui et de conseil à la PME (CAC à la PME) sis à SIDI ALI LEBHAR :

Lancé en 2018, en remplacement au centre de facilitation, crée suivant le décret exécutif n° 20-331 DU 22 Novembre 2020 modifiant et complétant le décret exécutif n° 18-170 du 26 juin 2018 fixant les missions, organisation et le fonctionnement de l'agence de développement de la PME et de la promotion de l'innovation, notamment son article 21 bis 1

Le CAC à la PME a pour mission de mettre en œuvre, au niveau local, les programmes et dispositif d'appui au développement et à la pérennisation, définies par les structures centrales de l'agence en faveur des pme et deb leur assurer un accompagnement, et il est chargé, notamment :

-d'étudier et d'analyser les besoins des PME, en relation avec l'ensemble des acteurs concernés au niveau local, en vue de proposer les adaptations requises des programmes et dispositifs qu'ils mettent en œuvre ;

- de proposer les projets de développement collectifs ou d'écosystème de la PME ;

- d'exécuter, en relation avec les acteurs concernés au niveau local, les programmes et les dispositifs de soutien aux PME arrêtés par l'agence, en matière :

*de développement de la sous-traitance et d'appui au renforcement de l'intégration industrielle nationale ;

*d'appui à l'innovation et à la numérisation au sein des PME

*d'appui à l'innovation et à la sauvegarde des PME

*de développement des écosystèmes des PME

Chapitre 03 : l'entrepreneuriat à Bejaia

Ce centre est opérationnel, la mise en place du budget de fonctionnement et le recrutement du personnel sont en cours.

3-1-7-2 : la pépinière d'entreprise d'EL KSEUR (projet en cours de réalisation) sise à EL KSEUR

La pépinière d'entreprise, dénommée également incubateur est une structure publique d'appui, d'accueil, d'accompagnement et de soutien aux promoteurs de projets.

L'assistance apportée aux promoteurs consistent essentiellement à :

- Héberger à durée déterminée les porteurs de projets et offrir les services suivants :
- Des bureaux ou locaux à durée déterminée ;
- Un mobilier bureautique et matériel informatique ;
- Documentation, moyens de communication et de reprographie, Réseau internet, Fax téléphone, photocopie et tirage ;
- Accompagner les promoteurs de projets dans toutes les démarches auprès :
- Des institutions financières ;
- Des fonds d'aide et de soutien ;
- Wilayas, communes et autres organismes en rapport avec leurs projets.
- Offrir les conseils personnalisés au plan financier, juridique, fiscal, Commercial et technique ;
- Organiser toute forme d'animation, d'assistance, de formation spécifique et de suivi des porteurs de projets jusqu'à maturation et création de leur entreprise.

3-1-7-3 : Le CLUSTER BOISSONS

Placé sous l'égide du Ministère de l'Industrie et des Mines/DGPME, avec l'accompagnement de l'APAB (Association de Producteurs Algériens de Boisson) et de GIZ, le Groupement dénommé « Cluster Boissons Soummam », en abrégé « GIE CBS », est né le 23 novembre 2014 lors d'une Assemblée Générale Constitutive qui s'est tenue au niveau du centre de facilitation (actuellement CAC PME à la PME) de Béjaia.

Il regroupe 15 membres qui sont les suivants :

Chapitre 03 : l'entrepreneuriat à Bejaia

Le Groupe Yaici, SBC Sétif, SARL Limonaderie Soummam, Eurl Hamoud Boualem Alma, Tchir Lait Candia, SPA Mami, Groupe SNTR AGS, Cevital Numilog, SARL GSA "Mont Djurdjura", Général Emballage, APAB, Université de Béjaia et GIZ AFC.

Son objectif principal est d'assurer une coopération pour de meilleures performances individuelles et collectives à l'export, compte tenu du potentiel économique existant dans la région Soummam de Béjaia, Sétif, Bordj Bou Arreridj et Bouira.

➤ **Les missions et objectifs du Cluster sont principalement axés sur :**

- L'information et l'animation, par le réseautage de ses membres et les centres de compétences industriels et universitaires ;
- L'assistance aux membres visant à leur développement à l'international, via des plateformes logistiques à l'export et la pénétration des marchés extérieurs ;
- Créer des synergies entre elles par la mutualisation de leurs moyens : achats groupés, comptoirs à l'export, partage de la supply-chain, pour une meilleure compétitivité en termes de coûts et de moyens ;
- Développer des alliances stratégiques via des projets de coopération internationale et/ ou des partenariats, grâce à l'attractivité de son potentiel et par un climat d'affaires à valoriser au niveau international ;
- Promotion de la qualité par des campagnes auprès des consommateurs ;
- Faire bénéficier ses membres par des programmes de Mise à niveau

Section 02 : les déterminants de l'entrepreneuriat à Bejaia

Dans cette section on s'appuie sur l'enquête qui était réalisé en 2018 dans le cadre de l'ENSEJ, le mémoire intitulé « Les déterminants de l'entrepreneuriat sur la création d'entreprise », présenté par madame Bouaziz Yasmina et Bouguermet Mounia.

3-2-1 : Présentation et identification de l'entrepreneur

Selon l'enquête faite on a pu constater que :

- Le sexe :

On remarque que la plupart des entrepreneurs sont des hommes, ce qui indique que le métier de l'entrepreneur reste fermé aux femmes, et la société algérienne ne favorise pas l'intégration de la femme dans un milieu qui paraît dur et fermé.

- L'âge :

Par rapport à la tranche d'âge des entrepreneurs on voit que la plupart ont entre 20 ans et 40 ans, ce qui montre leur motivation à créer leur propre emploi après une formation acquise et une expérience professionnelle.

- Etat civil des créateurs d'entreprises :

D'après les résultats la majorité des entrepreneurs sont mariés donc ils doivent se donner à fond pour réussir leur projet afin de subvenir aux besoins de leur famille.

3-2-2 : Les motivations des créateurs d'entreprise

- Niveau d'instruction des créateurs des entreprises :

Développer un esprit entrepreneurial nécessite un certain niveau d'étude de la population ciblée. Le niveau d'étude peut être un apport important dans le développement des entreprises dans le sens où l'individu dispose de compétences et connaissances dans un domaine précis lui permettant de mieux gérer son projet.

Nous constatant que la plupart des entrepreneurs ont un niveau d'instruction universitaire, ce qui nous pousse à percevoir que le chômage et la difficulté de trouver un travail pour les diplômés de l'université sont l'un des déterminants qui motive les universitaires de créer leur propre emploi.

- Les raisons de création d'entreprise

Y'a plusieurs personnes qui ont décidé d'être entrepreneur en raison de :

- Exploitation du savoir-faire :

En général c'est des personnes qui ont un niveau d'instruction élevé et universitaire, et ils veulent exploiter leur savoir-faire, ce qui représente 43,48% de l'échantillon de l'enquête faite.

- Pour investir son capital :

Ce sont les entrepreneurs qui possèdent de l'argent et ils veulent s'investir afin d'augmenter leur capital, d'ailleurs on trouve 34,78 % de l'échantillon.

Chapitre 03 : l'entrepreneuriat à Bejaia

➤ Création d'emploi :

Vu la difficulté de trouver un travail pour les nouveaux diplômés, alors ils préfèrent de créer leur propre emploi pour faire face au chômage. On trouve 13,04% de l'échantillon qui a créés leur propre emploi.

➤ Pour mettre en pratique une idée :

Ça part du principe sois de l'innovation, c'est-à-dire avoir une idée innovante et la concrétiser. Ou avoir une idée tout simplement qui n'est pas innovante et la réaliser. Selon l'enquête y'a 8,70% ont réussis a créés leur entreprises juste pour mettre en place une idée.

➤ Devenir patron

Par contre pour ce titre y'a 0% de personne qui veulent devenir un patron.

En général les personnes qui veulent être patron c'est celles qui ne peuvent pas recevoir des ordres.

• L'origine de l'idée de création :

Selon l'enquête on trouve 3 facteurs de l'origine de l'idée afin de créer son entreprise.

➤ Relations familiales et personnelles :

Les relations familiales et personnelles qui sont à l'origine de création d'entreprise (reprendre l'entreprise familiale). Et le taux de création d'entreprise pour cette catégorie est à 47,82%

➤ Relations professionnelles :

En générale ce sont des relations acquises au sein d'une entreprise pendant son parcours tant que salarié, et sa représente 39,13% de l'échantillon.

➤ Connaissance d'un projet semblable

Nous avant trouvés 13,01% des enquêtés qui connaites des projets similaire et cela nous laisse à constater l'importance du phénomène d'imitation.

• Les facteurs du choix du secteur d'activité

C'est les facteurs qui ont idées les entrepreneures à choisir le secteur d'activité

Chapitre 03 : l'entrepreneuriat à Bejaia

➤ Savoir-faire et expérience

D'après l'enquête nous percevons que le facteur principal est l'existence du savoir-faire et d'expérience antérieure avec un taux de 52,17% en effet la majorité des entrepreneurs ont signalé avoir acquis suffisamment d'expériences et de savoir-faire dans le même secteur d'activité que celui qu'ils ont créé leurs entreprises

➤ Entreprise familiale

Avec un taux de 34,78% c'est des personnes qui ont repris les entreprises familiales.

➤ Un fort taux de rentabilité

13,04% des enquêtés ont déclaré d'avoir choisi un secteur qui est caractérisé par un fort taux de rentabilité.

3-2-3 : Les compétences des entrepreneurs

▪ Selon leurs expériences

Selon l'enquête qui a été faite, la moitié affirme que c'est leurs premières expériences avec un taux de 52,17%, et 47,82% des enquêtes affirment que ce n'est pas la première fois.

▪ Les capacités d'entrepreneurs en gestion d'entreprise

La capacité en gestion s'explique par leurs expériences dans la gestion de projet, de management, et les formations spécialisé. Les statistiques indique que 86,96% des enquêtés ont des capacités en gestion d'entreprise et 13,04% n'ont pas des capacités, et cela s'explique par l'absence des connaissances en gestion et d'expériences dans le domaine.

▪ L'expérience du jeune créateur dans la création d'entreprise

D'après l'enquête, nous constatons qu'il y a une forte création d'entreprises par les personnes issue des familles d'entrepreneurs avec un taux de 65,22% ce qui confirme le rôle que jouent la famille et les amis et leurs influences dans la création d'entreprise. 34,78% des enquêtés ont d'autres expériences dans la création d'entreprise.

▪ L'entourage de l'entrepreneur

On posant la question « y a-t-il des entrepreneurs dans votre entourage que vous souhaitez imiter? », 56,53% ont répondu par oui et 43,47% ont répondu par non.

Chapitre 03 : l'entrepreneuriat à Bejaia

L'entrepreneur peut trouver l'aide pour le lancement de son entreprise, il peut être un aide financière ou matérielle, ou un soutien moral ou d'une autre manière.

▪ Le membre de la famille en affaires

Grandir dans une famille entrepreneuriale est considéré comme un facteur influençant positivement les intentions entrepreneuriales.

Les résultats de l'enquête montrent que 23,07% des enquêtés ont des parents ou un membre de la famille ou des amis dans le domaine entrepreneurial, 15,38% ont des frères ou sœurs dans le domaine.

• la profession du père :

Selon l'enquête on constate que les entrepreneurs sont issus de différents milieux

➤ Fonctionnaire :

Avec un taux de 69,57% des entrepreneurs enquêtés leur père était des salariés, ce qui a marqué fortement leur métier

➤ Entrepreneurs :

En effet 26,09% des enquêtés ont issus dans un milieu entrepreneurial, ou ils ont décidé de reprendre l'entreprise familiale.

➤ Retraité

Pour la catégorie des retraités, on trouve que 4,34 % de notre échantillon qui ont préférés d'être entrepreneur.

• La profession de la mère :

Ce qui concerne la profession de la mère, la majorité sont sans travail avec un taux de 95,65%, ce qui reste la minorité avec un taux de 4,35% des mères qui travaillent.

• Influence des parents :

68,87% des enquêtés, estiment que leur parents ont une influence sur eux, ceci montre que les parents jouent un rôle dans la consolidation de la personnalité de l'entrepreneur et

Chapitre 03 : l'entrepreneuriat à Bejaia

dans son engagement dans l'aventure de l'entreprise. Le reste des entrepreneurs représente 39,13% déclarent ne pas avoir une influence parentale pour créer leur entreprises.

- la répartition des enquêtes selon le suivi d'une formation afin de créer leur entreprise :

D'après l'enquête menée on comprend que la majorité des entrepreneurs ont fait une formation afin de créer leur propre entreprise, or que 47,83% n'ont suivi aucune formation avant la création de leurs entreprise.

3-2-4 Identification d'activité :

- la répartition des entreprises enquêtées selon la situation entrepreneuriale :

La création d'entreprise recouvre généralement trois situations entrepreneuriales qui sont :

- nouvelle création :

C'est créer une nouvelle entreprise qui n'a jamais existé.

- Reprise d'une entreprise familiale :

C'est quand on reprend l'entreprise de son père ou un membre de la famille.

- Extension d'une ancienne activité :

C'est l'extension d'une ancienne activité et en générale c'est les auto-entrepreneurs qui s'occupent.

- la répartition des entreprises selon le secteur d'activité :

D'après l'enquête on constate que y'a quatre secteurs d'activités. Le plus grand secteur de service avec 10 unités, suivi de secteur d'industrie avec 6 unités, en troisième position on trouve le secteur de BTPH et l'artisan avec un taux de 13,04%

- la répartition des entreprises selon la forme juridique :

La plupart des entreprises enquêtées se sont des entreprises individuelles, c'est la forme la plus facile d'entrée dans le monde de l'entrepreneuriat en créant des micro-entreprises. La forme juridique EURL concerne 17,4% des entreprises enquêtées, quant au type SARL qui vient en troisième position avec un taux de 8,70% de la totalité des entreprises enquêtées, les

Chapitre 03 : l'entrepreneuriat à Bejaia

entrepreneurs optent pour cette forme en raison du capital relativement faible qu'elle nécessite. Suivi par la forme SNC et SPA avec un taux de 4,35% pour chacune.

- la situation actuelle des entreprises enquêtées :

D'après les résultats obtenus, nous remarquons que la majorité des entreprises sont en situation de développement, vient en deuxième position les entreprises qui sont à l'étape de lancement, dernièrement on trouve les entreprises qui sont à l'étape de maturité.

3-2-5 Financement des entreprises :

- la structure de financement initial des entreprises :

Selon l'enquête faite on constate que les capitaux initiaux investis parviennent de l'épargne personnelle des entrepreneurs soit 11 entrepreneurs de nos enquêtés, suivi par les aides familiaux, en troisième position on trouve seulement 4 personnes qui se sont dirigées vers l'emprunt bancaire et les organismes d'aide à la création d'entreprise.

- aide d'organisme de soutien :

Vu l'enquête faite on constate que la majorité des entrepreneurs étaient contre l'aide de l'état, ils n'ont pas demandés des emprunts auprès des banques ni les dispositifs d'aide à la création d'entreprise et c'est avec un taux de 91,30%, quant au reste des entrepreneurs avec un taux de 8,7% ont demandés l'aide de l'état, ces entrepreneurs sont accompagnés par les organismes d'aide à la création tel que : ANSEJ, ANGEM.

Conclusion :

Après avoir présenté les statistiques de nombre d'entreprise créées dans de différents secteurs d'activités à Bejaia, ainsi l'enquête de nos camarades faite sur le terrain.

D'après les informations collectées, nous avons constaté que le secteur le plus adapté à Bejaia est celui de l'industrie, qui vient juste après le secteur de service, en troisième position

Chapitre 03 : l'entrepreneuriat à Bejaia

on trouve le secteur de construction de bâtiments, enfin on trouve le secteur le plus ignorés sur la wilaya de Bejaïa est celui d'agriculture.

Ce que n'a pu ressortir de l'enquête de terrain, que les entrepreneurs sont influencés par leurs parents. De plus, le fait d'avoir dans la famille des entrepreneurs constitue un facteur déterminant dans l'engagement d'être entrepreneur et la majorité d'entre eux investissent dans le secteur de service.

Il ressort de notre enquête que la majorité des entrepreneurs ont un niveau universitaire, ils nous ont signalé qu'ils ont obtenues assez d'expérience afin de se lancer dans le monde d'entrepreneuriat et créer leurs propres entreprises.

Liste des abréviations

ANDI : Agence Nationale de Développement de l'Investissement

ANGEM : L'Agence Nationale de Gestion du Microcrédit

ANSEJ : L'Agence Nationale pour le Soutien à l'Emploi des Jeunes

CASNOS : Caisse Nationale de Sécurité Sociale des non-salariés

CNAS : Caisse National d'Assurance sociale

CNES : Conseil National Economique et Social

CNI : Commission Nationale des Investissements

DA : Dinar Algérien

EPA : Etablissement Public Administratif

ECOFIE : Société d'Etude Economique d'Analyse Financière et de l'Evaluation Prospective

EURL : Entreprise Unipersonnelle de Responsabilité Limité

PE : petite Entreprise

PME : Petite et Moyenne Entreprise

PMI : petite et moyenne industriel

SARL : Société à Responsabilité Limité

SNC : La société en nom collectif

SPA : Société Par Action

TPE : Très Petite Entreprise

Principaux sigles et acronymes des marchés publics

AAPC : Avis d'Appel Public à la Concurrence

AE : Acte d'Engagement

AMO : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

AO : Appel d'Offre

AOO : Appel d'Offre Ouvert

AOR : Appel d'Offre Restreint

APD : Avant-Projet Détaillé

APS : Avant-Projet Sommaire

AVP : Avant-Projet (Etudes d')

BET : Bureau d'Etudes Techniques

BTP : Bâtiment et Travaux Publics

BOAMP : Bulletin Officiel d'Annonces des Marchés Publics

BPU : Bordereau de Prix Unitaires

CADA : Commission d'Accès aux Documents Administratifs

CAO : Commission d'Appel d'Offres

CCAP : Cahier des Clauses Administratives Particulières

CCAG : Cahier des Clauses Administratives Générales

CCP : Cahier des Clauses Particulières

CCP : Code de la Commande Publique

CCTG : Cahier des Clauses Techniques Générales

CCTP : Cahier des Clauses Techniques Particulières

CGCT : Code Général des Collectivités Territoriales

CNIL : Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés

CSE : Certificat de Signature Electronique

DAJ : Direction des Affaires Juridiques (du Ministère de l'Economie et des Finances)

DC : Documents de la consultation

DCE : Dossier de Consultation des Entreprises

DD : Développement Durable

DGCCRF : Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes

DGD : Décompte Général et Définitif

DPGF : Décomposition du Prix Global et Forfaitaire

DQE : Détail Quantitatif Estimatif

DSP : Délégation de Service Public

DUME : Document Unique du Marché Européen

EA : Estimation Administrative

ESQ : Etudes d'esquisse

FCS : Fournitures Courantes et Services

GIE : Groupement d'Intérêt Economique

GIP : Groupement d'Intérêt Public

JAL : Journal d'Annonces Légales

JOUE : Journal Officiel de l'Union Européenne

MAPA : Marché A Procédure Adaptée

MDS : Marchés publics de Défense et de Sécurité

MOP : loi MOP : Loi relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'œuvre privée

OAB : Offre Anormalement Basse

OPC : Ordonnancement, Pilotage, Coordination

OS : Ordre de Service

PA : Pouvoir Adjudicateur

PDC : Procédure de Dialogue Compétitif

PFD : Programme fonctionnel Détaillé

PPP : Partenariat Public Privé

PRO : Etudes de Projet

PSCE : Prestataire de Services de Certification Electronique

PSE : Prestation Supplémentaire Eventuelle

RC : Règlement de la Consultation

RGS : Référentiel Général de Sécurité

SAD : Système d'Acquisition Dynamique

UE : Union Européenne

UGAP : Union des Groupements d'Achats Publics

Allotissement :

L'obligation de passer un marché en lots séparés, lorsque son objet permet l'identification de prestations distinctes, sauf à s'inscrire dans les exceptions prévues.

Exemple : construction d'un groupe scolaire : lot gros œuvre, plomberie, électricité, peinture, métallerie.

Avis de marché :

L'avis de marché ou l'avis d'appel public à la concurrence est une annonce (une publicité) publiée par l'organisme public, pour informer les entreprises qu'il cherche un fournisseur ou un prestataire.

Avis de pré information :

L'avis de pré-information est un avis publié par un pouvoir adjudicateur, lui permettant de faire connaître son intention de passer un marché public sur les douze mois à venir. Intérêt principal : permet de réduire les délais de la procédure de passation de marché.

Avis d'attribution :

Avis publié par un organisme public pour annoncer le candidat retenu à un marché.

Cotraitant :

Plusieurs entreprises peuvent choisir de répondre en groupement, également appelé co-traitance, pour mutualiser leurs moyens professionnels, techniques et financiers. Chaque entreprise du groupement sera appelée « co-traitant ». Les membres du groupement sont en relation contractuelle avec l'acheteur public et sont responsables vis-à-vis de lui.

Dématérialisation :

La dématérialisation pour une société ou un organisme public consiste à substituer ses documents matériels (souvent papier) par des fichiers numériques stockés sur des supports adaptés, des ordinateurs ou des serveurs informatiques. Dans les marchés publics, on parle de la dématérialisation des procédures de passation.

Documents de la consultation :

Les documents de la consultation sont l'ensemble des documents fournis par l'acheteur, ou auxquels il se réfère, afin de définir ses besoins et de décrire les modalités de la procédure de passation, y compris l'avis d'appel à la concurrence. *Exemples de documents : règlement de consultation, acte d'engagement, cahiers des clauses administratives/techniques générales/particulières, bordereau des prix...*

Groupement de commande :

Les groupements de commandes, dépourvus de personnalité morale, permettent aux acheteurs publics de coordonner et de regrouper leurs achats pour, notamment, réaliser des économies d'échelle. *Exemple : La commune d'Y, le département de Z, la commune de B et la communauté d'agglomération de C passent une convention pour regrouper leurs achats de fournitures de bureau.*

Maître d'ouvrage :

Le maître d'ouvrage est la personne morale pour laquelle les travaux sont exécutés. Il est le responsable principale de l'ouvrage

Maître d'œuvre (CCAG travaux) :

Le maître d'œuvre est la personne physique ou morale, publique ou privée, qui, en raison de sa compétence technique, est chargée par le maître de l'ouvrage ou son mandataire, afin d'assurer la conformité architecturale, technique et économique de la réalisation du projet objet du marché, de diriger l'exécution des marchés de travaux, de lui proposer leur règlement et de l'assister lors des opérations de réception ainsi que pendant la période de garantie de parfait achèvement.

Notification :

La notification est l'information communiquée, de manière officielle, par l'intermédiaire d'un document écrit. On s'assure généralement que le destinataire l'a bien reçu par un envoi postal en recommandé ou par une remise en mains propres contre décharge.

Dans les marchés publics, la notification consiste en un envoi d'une copie du marché ou de l'accord-cadre signé au titulaire.

Sourçage (= sourcing – collecte d'informations) dans les marchés publics :

Afin de préparer la passation d'un marché public, l'acheteur peut effectuer des consultations ou réaliser des études de marché, solliciter des avis ou informer les opérateurs économiques de son projet et de ses exigences.

Sous traitant :

Lorsque l'entreprise titulaire du marché confie à une autre entreprise, appelée « sous-traitant » une partie de l'exécution du marché. Le sous-traitant rend des comptes à l'entreprise titulaire du marché. Seul le titulaire du marché est en relation avec l'acheteur public.

Tranche ferme/tranche optionnelle :

Les marchés à tranches sont des marchés fractionnés comportant :

- une tranche ferme dont l'exécution est certaine et engageant l'organisme public et l'entreprise.
- une ou plusieurs tranches optionnelles dont l'exécution est incertaine car liée à la décision unique de l'organisme public (=conditionnée à l'affermissement des tranches par l'organisme public). Elle est incertaine pour des motifs notamment d'ordre technique, économique ou financiers. L'entreprise est engagée sur les tranches optionnelles.

Variantes :

- - à l'initiative du prestataire Elles permettent aux candidats de proposer à la collectivité une solution ou des moyens, autres que ceux fixés dans le cahier des charges ;
- - à l'initiative de la collectivité : des solutions alternatives ou des prestations supplémentaires éventuelles.

Résumé

Aujourd'hui, l'entrepreneuriat est devenu un enjeu majeur pour plusieurs économies, c'est l'un des facteurs clés de leur viabilité et de leur bonne santé. La création d'entreprises est au cœur du processus de développement pour tous les pays. L'entrepreneur est vu comme l'acteur principal dans l'évolution du système économique. En effet, l'esprit entrepreneurial reste le résultat de l'interaction de plusieurs facteurs sociologiques, professionnels, culturels et psychologiques.

L'objet de notre travail consiste principalement à étudier un certain nombre de questions, ayant pour intérêt la compréhension de la dynamique entrepreneuriale dans la wilaya de Bejaïa, et ceci en portant une attention particulière sur les différents aspects entourant ce phénomène. Dans un tel contexte, notre problématique s'articule autour de la question centrale : « en quoi consiste la dynamique entrepreneuriale à Bejaia ? ».

Il ressort de notre étude que la plupart des entrepreneurs de cette région sont souvent issus d'un milieu familial qui favorise la fonction entrepreneuriale. On peut dire que la famille constitue, dans la plupart des cas, le pivot du projet entrepreneurial.

D'après les statistiques obtenues de stage pratique on a constaté que les PME privées sont les plus dominantes sur tout dans le secteur BTPH, contrairement aux PME publiques.

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENEERLE	1-3
Chapitre 01 : Le cadre théoriques sur l'entrepreneuriat	4
Introduction	4
▪ Section 1 : la théorie de l'entrepreneuriat et l'entrepreneur	4
▪ Section 2 : La PME, l'unité fondamentale de l'entrepreneuriat	14
Conclusion.....	24-25
Chapitre 02 : <i>Etat des lieux de l'entrepreneuriat en Algérie</i>	26
Introduction.....	26
▪ Section 1 : Emergence de la création d'entreprise en Algérie	26
▪ Section 2: Evolution de la création d'entreprise	34
▪ Section 3 : Les structures d'accompagnement de la création d'entreprise en Algérie....	43
Conclusion.....	47
Chapitre 03 : L'entrepreneuriat à Bejaia	48
Introduction.....	48
▪ Section 1 : quelques statistiques sur les PME à la wilaya de Bejaia	48
▪ Section 2 : Les déterminants de l'entrepreneuriat à Bejaia	60
• Conclusion.....	66
CONCLUSION GENERALE	69-70

BIBLIOGRAPHIE

LISTE DES ABREVIATIONS

TABLE DES MATIERES

Table des matières

INTRODUCTION GENEERLE	1-3
Chapitre 01 : Le cadre théoriques sur l'entrepreneuriat	4
Introduction	4
▪ Section 1 : la théorie de l'entrepreneuriat et l'entrepreneur	4
• 1_1 l'entrepreneuriat (cadre théorique)	4
▪ Section 2 : La PME, l'unité fondamentale de l'entrepreneuriat	14
• 2_1 Aperçu historique de la PME	14
• 2_2 Définitions de la PME	16
• 2_3 Définition des PME dans des différents pays du monde	19
• 2_4 Caractéristiques des PME	22
• 2_5 Les atouts des PME	23
• 2_6 Les faiblesses des PME	24
Conclusion.....	24-25
Chapitre 02 : <i>Etat des lieux de l'entrepreneuriat en Algérie</i>	26
Introduction.....	26
▪ Section 1 : Emergence de la création d'entreprise en Algérie	26
• 1. La période de l'économie planifiée : de l'indépendance jusqu'à 1990	26
• 1.2. Le passage de l'économie de marché : à partir des années 1990	28
• 1.3. Les réformes de deuxième génération : à partir de 2001	30
• 1.4. Principaux obstacles entravant le développement de l'entrepreneuriat en Algérie	31
▪ Section 2: Evolution de la création d'entreprise	34

• 2-1 Situation à la fin du 1e semestre 2021.....	34
• 2-2- Distribution des PME.....	34
• 2-3 Demographie	41
▪ Section 3 : Les structures d'accompagnement de la création d'entreprise en Algérie....	43
• 1. L'Agence Nationale de Développement des Investissements (ANDI).....	44
• 2. La Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC)	45
• 3. L'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ)	46
• 4.L'Agence Nationale de Gestion du Micro Crédit (ANGEM)	46
Conclusion.....	47
Chapitre 03 : L'entrepreneuriat à Bejaia	48
Introduction.....	48
▪ Section 1 : quelques statistiques sur les PME à la wilaya de Bejaia	48
• 3_1_1 : présentation de lieu de stage (direction de l'industrie DI)	48
• 3_1_2 Le potentielle d'entreprise	49
• 3_1_3 : Petites et moyennes entreprises (année 2021)	50
• 3_1_4 : Evolution des PME privées durant les (05) dernières années	52
• 3_1_5 : Implantation territoriale de la PME privée	53
• 3_1_6 : Présentation des zones industrielles et zones d'activités.....	53
• 3-1-7 : Les structures d'appui et d'animation économique et locale	57
▪ Section 2 : Les déterminants de l'entrepreneuriat à Bejaia	60
• 3-2-1 : Présentation et identification de l'entrepreneur	60
• 3-2-2 : Les motivations des créateurs d'entreprise	61
• 3-2-3 : Les compétences des entrepreneurs	63
• 3-2-4 Identification d'activité	65
• 3-2-5 Financement des entreprises	66
• Conclusion.....	66
CONCLUSION GENERALE	69-70

BIBLIOGRAPHIE

LISTE DES ABREVIATIONS

TABLE DES MATIERES

Table des matières